

GRESEA ÉCHOS

Revue trimestrielle du Groupe de REcherche pour une Stratégie Économique Alternative

CRISE
ENVIRONNEMENTALE :
FAUT-IL SAUVER LE
TRAVAIL ?

Illustrations couverture

Les usines - (estampe) (2ème état) - Jean Emile Laboureur - btv1b10536439t

ISSN: 1377-7718

Editeur responsable:

Bruno Bauraind, c/o GRESEA

Comité de rédaction:

Bruno Bauraind, Adrien Jahier, Sebastian Franco,
Romain Gelin, Natalia Hirtz, Cédric Leterme.

Maquette

Giorgio Grasso

Mise en page

Nathalie Van Verre

Relecture

Anne-Lise Maréchal
Nathalie Van Verre
Fabrice Renière

Réalisé avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Disponible dans les librairies

Météores

207 rue Blaes, 1000 Bruxelles

Tropismes

Galerie des Princes 11, 1000 Bruxelles

Presses Universitaires de Bruxelles

Avenue Paul Héger 42, 1000 Bruxelles

Ozfair

Rue Jean Volders 9, 1060 Bruxelles

La boutique du DK

Rue de Danemark, 70b, 1060 Bruxelles

La vieille Chéchet

Rue du Monténégro 2-6, 1060 Bruxelles

Victor, Marguerite et Cie

Rue de Savoie, 1060 Bruxelles

Herbes Folles

Rue Saint-Guidon 30, 1070 Bruxelles

Press&Café

Avenue Albert 2, 1190 Bruxelles

Par Chemins

Rue Berthelot 116, 1190 Forest

Quartier Libre

Chaussée d'Alsenberg 374, 1180 Bruxelles

À Livre Ouvert

Rue Saint-Lambert 116, 1200 Bruxelles

Coopérative Bees coop

Rue Van Hove 19, 1030 Bruxelles

SchaerBook

Av. Léon Mahillon 91, 1030 Schaerbeek

Brin d'acier

Rue Josaphat 269, 1030 Schaerbeek

Färm Meiser

Av. Rogier 383, 1030 Schaerbeek

Toute la Presse

Avenue de Tervueren 14, 1040 Bruxelles

Candide

Place G. Brugmann, 1-2, 1050 Bruxelles

Pax

Place Cockerill 4, 4000 Liège

Livre aux trésors

Place Xavier-Neujean 27A, 4000 Liège

Le temps des cerises

Rue du Laveu 20, 4000 Liège

Papyrus

Rue Bas de la Place 16, 5000 Namur

Point-Virgule

Rue Lelièvre 1, 5000 Namur

Presse, papier, ciseaux

Avenue des Combattants 10, 5000 Namur

ABONNEZ-VOUS

Le Gresea Échos est désormais accessible en version numérique gratuite, en parallèle de la version papier payante. Nous désirons ainsi démocratiser l'accès à nos travaux.

L'abonnement papier reste d'actualité et son tarif inchangé. Nous avons toutefois plus que jamais besoin de votre soutien. Parce que s'abonner au Gresea Échos dépasse le simple acte d'achat, nous vous proposons à présent d'opter pour l'abonnement de soutien.

Nous comptons sur votre fidélité, essentielle non seulement à la survie de notre revue, mais aussi et surtout à la diffusion de voix qui défendent une vision démocratique de l'économie.

Si vous pensez qu'une lecture alternative au modèle économique dominant est essentielle et que vous souhaitez participer à pérenniser notre travail d'éducation et de recherche, ABONNEZ-VOUS.

<https://gresea.be/S-abonner-au-Gresea-Echos>



TARIFS

6 euros-3 euros/numéro

ABONNEMENT ANNUEL

- Standard : 18 euros/4 numéros
- Étudiant/Social : 8 euros/4 numéros
- De soutien : 40€ (papier et numérique)
- Numérique : gratuit

IBAN: BE08-0682-4646-5913

BIC (swift): GKCCBEBB

Communication : Abonnement Gresea Échos

GRESEA Asbl

Groupe de Recherche pour une
Stratégie économique Alternative

Rue Royale 11, B-1000 Bruxelles

Tél. +32(0)22197076

Email: info@gresea.be

Site: www.gresea.be

S O M M A I R E

Étude de Romain Gelin

Éditorial

Le travail contre l'écologie ?

Romain Gelin, Gresea p. 3

1. Le travail : une histoire polyphonique

Romain Gelin, Gresea p. 7

2. Le temps de travail dans l'histoire

Romain Gelin, Gresea p. 21

3. Travail, temps et environnement

Romain Gelin, Gresea p. 39

Ensemble
pour défendre
le climat
et la justice
sociale!

ÉCO
CO

**TRAVAILLER MOINS
UR POLLUER MOINS
ET VIVRE MIEUX**

ÉDITORIAL

Le travail contre l'écologie ?

L'objectif fixé dans l'Accord de Paris en 2015 – rester sous le seuil de 1,5°C d'augmentation des températures globales par rapport à l'ère pré-industrielle – n'est d'ores et déjà plus atteignable. Au rythme d'émission actuel, ce seuil sera dépassé dans les 5 ans. C'est ce que nous apprenait une étude parue en juin 2025¹. Dix ans après la COP21, le constat est sans appel : les promesses climatiques ne seront pas tenues.

Dans le même temps, les gouvernements successifs surfent sur le « travailler plus ». En Belgique, le gouvernement Arizona, issu du scrutin de 2024, a autorisé le travail de nuit alors qu'il n'était auparavant permis que dans certains secteurs d'activité et a augmenté les quotas d'heures supplémentaires. Comme décidé en 2014, l'âge légal de départ à la pension est passé à 66 ans en 2025 et sera de 67 ans en 2030. En France, l'âge de départ à la retraite est récemment passé à 64 ans. Quant à l'espérance de vie en bonne santé, en 2022, elle était de 63,7 ans en Belgique et de 64,4 ans en France (données Eurostat). Le Premier ministre français a récemment proposé de supprimer deux jours fériés et de « monétiser »

1. Forster et al., 2025, « Indicators of Global Climate Change 2024: annual update of key indicators of the state of the climate system and human influence », *Earth System Science Data*, Volume 17, issue 6.

ÉDITORIAL

une semaine de congés payés (que l'employeur pourrait « racheter » au travailleur).

L'humanité souffre d'un excès de production et de consommation, mais nos dirigeants nous expliquent qu'il faudrait travailler plus et plus longtemps, c'est-à-dire produire et donc consommer dans des proportions croissantes. Le mur se rapproche, mais nous accélérons. Ici, notre réflexion ira à contre-pied des propositions gouvernementales puisqu'il s'agit de s'interroger sur la centralité du travail dans nos sociétés. Autrement dit, nous demander si le travail, en tant que valeur sociale centrale et facteur de production de valeur économique, est une opportunité ou un obstacle pour résoudre la crise environnementale.

Pour ce faire, nous avons choisi d'en passer par l'histoire. Dans la première (et la plus longue) partie de cette étude, nous tenterons de comprendre la manière dont le travail a été perçu par nos ancêtres. Le travail a-t-il toujours été central dans les sociétés du passé ? Si tel n'a pas été le cas, comment en est-on arrivé à la situation actuelle ? Et quelles critiques ont pu être formulées à l'égard de la centralité du travail au cours des deux derniers siècles ?

Si le terme de « travail » est intuitivement compris de tous, il en existe pourtant plusieurs définitions. Le Robert définit le travail comme l'ensemble des activités humaines organisées, coordonnées en vue de produire ce qui est utile. Une autre définition, plus étroite, liée aux sciences économiques ne considère comme du travail que l'activité rémunérée et formelle – excluant toutes les formes de travail domestique, d'entretien, de reproduction ainsi que tout le travail informel. Pour d'autres auteurs, le travail inclut le travail domestique et informel. Nous verrons que ces définitions contemporaines ne font pas grand sens pour une large partie de l'histoire, au moins jusqu'à la Renaissance. Le travail n'est pas une catégorie naturelle et transhistorique. Il relève d'une convention sociale en évolution permanente. À chaque période étudiée, nous essayerons de donner des éléments de contexte pour mieux cerner la manière de percevoir le travail – productif ou non – dans les différentes sociétés.

ÉDITORIAL

Notons d'emblée que le tableau proposé sera largement eurocentré, du fait des sources à disposition, et du défi colossal que constituerait la rédaction d'une histoire mondiale du travail et du temps de travail. L'objectif, sans prétendre à la moindre exhaustivité, étant de discuter de la manière dont les sociétés du passé ont pu se positionner face au travail et de prendre un peu de recul par rapport à la centralité sociale du travail promue par le banc patronal et la droite du spectre politique, mais aussi par une grande partie de la gauche politique et syndicale.

Dans une seconde partie, nous nous intéresserons au temps consacré au travail au cours de l'histoire, en reprenant les mêmes repères géographiques et temporels que dans la première partie. L'idée sous-jacente étant ici de se demander si les durées de travail actuelles – 7 à 8h de travail par jour, 5 jours par semaine avec 4 ou 5 semaines de congés payés par an – ont été la norme dans le passé ou si, au contraire, nos ancêtres travaillaient beaucoup plus ou beaucoup moins.

Enfin, en guise de conclusion, nous tenterons de synthétiser les éléments parcourus dans les premières parties, pour interroger la « valeur travail » et le temps de travail à l'aune de la crise écologique. La réduction collective du temps de travail est-elle de nature à réduire l'empreinte environnementale de nos sociétés ? Dans quelles conditions ? Plus généralement, le « culte du travail » peut-il nous aider à formuler une voie de sortie à la crise écologique ou constitue-t-il un obstacle ?

La dimension polyphonique de la catégorie travail rend difficile l'exercice présenté dans cette nouvelle livraison du *Gresea Échos*. Dans une correspondance avec le philosophe Jean-Marie Vincent, André Gorz expliquait : « Je sais bien que la "loi de la valeur" et la "théorie de la valeur travail" sont des domaines particulièrement compliqués, controversés, difficiles, et que tout non-spécialiste qui s'y aventure est immanquablement pris sous les feux croisés de marxologues en désaccord entre eux. Je prends néanmoins le risque (...) »¹ C'est un peu dans le même état d'esprit et dans la même perspective que nous nous sommes confrontés au travail sur le travail.

1. Gorz A. et Vincent J.-M., « Dialogue avec André Gorz », Variations [En ligne], 17 | 2012.

Romain Gelin
Gresea

Partie 1 Le travail une histoire polyphonique

Le travail est une (la ?) valeur centrale des sociétés modernes. Sa centralité ne fait plus question et les activités rémunérées (sous une forme salariée ou indépendante) sont le marqueur par lequel les individus se définissent le plus communément. Aussi surprenant que cela puisse nous apparaître, cette position centrale du travail dans le fonctionnement de nos sociétés est très récente au regard de l'histoire de l'humanité.

Le travail, une histoire polyphonique

Romain Gelin, *Gresea*

Des sociétés primitives jusqu'au Moyen Âge tardif, les sociétés n'ont généralement pas été centrées sur le travail. Elles n'ont pas fait du travail la valeur centrale par ou autour de laquelle chacun se positionne, se reconnaît, se définit. Ceci est vrai pour les sociétés traditionnelles où la religion, la tradition, la magie, les rituels organisent la vie sociale des populations, et où la catégorie de travail n'a souvent pas de signification. Le travail n'est pas plus central au sein des sociétés hiérarchiques de l'Antiquité et des sociétés d'ordre du Moyen Âge dans lesquelles les activités occupées par les individus sont davantage la conséquence de leur place dans la société (citoyen ou non-citoyens, esclaves ou métèques dans l'Antiquité, *oratores, bellatores, laboratores* à l'époque médiévale) que l'inverse. En fait, cette centralité est une construction historique dont les origines remontent à la fin du Moyen Âge et à la Renaissance, au moment des prémices du capitalisme.

Les sociétés « hors travail »

Les sociétés primitives¹ ont souvent été dépeintes comme vivant dans des conditions indigentes, en constante lutte contre la nature et pour la survie. Ces clichés ont nourri l'idée que les sociétés traditionnelles consacraient l'essentiel de leur temps à travailler, pour ne pas mourir de faim. Contrairement à ces idées reçues, Pierre Clastres observait dans *La société contre l'État* que la plupart des sociétés primitives ne sont pas organisées autour du travail. Pour l'anthropologue, « l'idée d'économie de subsistance recèle en soi l'affirmation implicite que, si les sociétés primitives ne produisent pas de surplus, c'est parce qu'elles en sont incapables, entièrement occupées qu'elles seraient à produire le minimum

1. Par sociétés primitives, nous entendons les sociétés de chasseurs-cueilleurs ou des premiers agriculteurs néolithiques. Il n'est malheureusement pas possible d'étudier les structures sociales de ces sociétés n'ayant pas laissé de traces écrites, ni d'observer leur rapport au travail ou le temps qui lui était consacré. Pour pallier ce manque, les ethnologues et anthropologues ont étudié des sociétés actuelles partageant un niveau technique et un mode de vie proche de celles des sociétés dites « primitives ». Ils supposent que certains rapports sociaux observables dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs nomades actuelles sont relativement semblables à ceux qui organisaient les sociétés de chasseurs-cueilleurs nomades anciennes.

nécessaire à la survie, à la subsistance. [...] Alors, de deux choses l'une ou bien l'homme des sociétés primitives, américaines et autres, vit en économie de subsistance et passe le plus clair de son temps dans la recherche de la nourriture ; ou bien il ne vit pas en économie de subsistance et peut donc se permettre des loisirs prolongés en fumant dans son hamac. C'est ce qui frappa, sans ambiguïté, les premiers observateurs européens des Indiens du Brésil. »¹

Dans les sociétés contemporaines, le travail est notamment lié aux notions d'effort, de satisfaction des besoins, de production et de transformation, d'échange ou encore de rémunération. Dans les sociétés « primitives », la catégorie de « travail » ne fait pas forcément sens. Il est bien souvent impossible d'y trouver une signification qui soit un synonyme de la définition que nous lui donnons intuitivement. Dans certaines sociétés, il n'existe tout simplement pas de vocable pour distinguer des activités productives d'autres activités ou comportements humains.

Pour Marshall Sahlins, un anthropologue ayant étudié les sociétés primitives, « le travail n'est pas une catégorie réelle de l'économie tribale »². Ce n'est pas la manière par laquelle on définit son statut social. Des formes d'activité de subsistance dans les sociétés primitives qui pourraient ressembler à du « travail » dans son acception moderne ont été observées. Celles-ci ne visent pas la constitution de réserve ou l'accumulation, elles n'ont pas pour finalité le gain individuel ni l'échange commercial. Ce qu'on pourrait qualifier de « travail » est en fait le plus souvent lié à des considérations sociales ou

sacrées. Comme l'explique Dominique Méda, « on ne peut trouver ni entre ces sociétés [primitives ou traditionnelles, NDLR] elles-mêmes, ni entre ces sociétés et les nôtres, le moindre dénominateur commun quant au sens du travail. »³

Dans la Grèce antique, plusieurs perceptions du travail coexistent et évoluent au cours des siècles, de la période archaïque à la période classique. Là encore, il n'existe pas un terme qui soit synonyme de travail au sens où nous l'entendons de nos jours. Deux expressions – l'*ergon* et le *ponos* – permettent de comprendre la représentation du travail « qui met l'accent sur la position sociale et la cohésion d'ensemble plus que l'individu »⁴.

L'*ergon* est le travail considéré sous la forme de son résultat, de son œuvre. Raymond Descat en donne quelques traits caractéristiques : l'aspect de compétences acquises de l'extérieur (les actions des hommes sont impulsées par les dieux), de contrainte (l'*ergon* est ce que l'on doit faire, comme un devoir, selon la place où l'on se trouve), le fait que le résultat du travail soit plus l'expression d'une position sociale que d'une œuvre réalisée. Le *ponos* est la notion complémentaire de l'*ergon*. Elle sert à exprimer l'adhésion de l'individu au cadre général fonctionnel. Le *ponos* – qui s'applique à toute activité exigeant un effort pénible, et pas aux seules activités productrices de valeur – met en avant l'effort individuel et la dépendance envers quelqu'un ou quelque chose : le travail pour soi n'existe pas, il s'agit avant tout d'un service pour autrui. L'artisan est donc vu comme un « client », puisqu'il tire ses revenus d'un commanditaire aristocratique. Le travail et sa représentation ont d'abord une fonction

1. Clastres, P., *La société contre l'État*, 1974.

2. Sahlins, M., *Tribesmen*, Englewoods Cliffs (New Jersey), Prentice-Hall, Foundations of Modern Anthropology Series, 1968. P.80, cité dans Chamoux M-N. « Sociétés avec et sans concept de travail ». In: *Sociologie du travail*, 36^e année, hors-série, 1994. Les énigmes du travail. pp. 57-71.

3. Méda, D., *Le travail, une valeur en voie de disparition*, 1996.

4. Descat, R., « La représentation du travail dans la société grecque ». In : *Le travail : recherches historiques*. Table ronde de Besançon, 14 et 15 novembre 1997. Besançon : Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 1999. pp. 9-22. (Collection « ISTA », 698).

de maintien des structures sociales¹ dans la Grèce antique. On ne se définit pas par le travail. Le travail ou l'activité des individus est plutôt une conséquence de la place qu'on occupe dans la société.

L'idée reçue la plus courante consiste à présenter le travail dans la Grèce antique comme une activité méprisée ou un fardeau. À Athènes, cette vision du travail, d'apparence négative, est notamment portée par Platon (Ve siècle av. J.-C.), défenseur de l'aristocratie, qui voit le travail manuel comme spirituellement corrosif, tandis que pour Aristote, une tâche – art ou science – doit être considérée comme vulgaire si elle use l'esprit et les corps des hommes libres. Autre manifestation apparente d'un dédain pour le travail manuel : dans la cité de Sparte, les citoyens avaient l'interdiction d'occuper des métiers manuels pour se consacrer au métier des armes².

À partir des VIe et Ve siècles av. J.-C., à l'aube de la période classique, des changements militaires, politiques, économiques se produisent en Grèce. Les possibilités d'enrichissement offertes par le commerce, la colonisation ou la production artisanale se multiplient. Les élites se trouvent forcées d'adapter leur mode de vie et leurs valeurs éthiques. Le statut social devient progressivement accessible par la richesse et non plus par la seule lignée.

L'aristocratie va dès lors produire un discours critique sur tous ceux qui ne sont pas devenus riches par la propriété terrienne. Il est d'abord reproché aux travailleurs manuels de manquer de bon sens et de retenue, pour progressivement affirmer que le travail manuel était nocif pour le corps et l'esprit. Lorsque les artisans deviennent des citoyens à

part entière, ils ne sont plus dépeints par les élites comme inférieurs, mais comme méprisables³.

L'élite aristocratique ne déteste pas le travail en tant que tel, mais fustige l'état de dépendance des marchands (à l'égard de leurs clients ou de leurs fournisseurs) et des artisans (à l'égard de ceux qui leur passent commande). Pour cette élite, la condition essentielle de l'intégrité morale et de la liberté intellectuelle – indispensable pour occuper des fonctions politiques et administratives – est d'être indépendant pour sa subsistance. Ceux qui reçoivent un revenu d'autrui sont donc inaptes à exercer des fonctions politiques. Autre argument : travailler ne permet pas d'avoir de temps libre pour cultiver sa personne, méditer, philosopher. En ce sens, le travail peut aussi avoir une connotation négative⁴. L'élite aristocratique, largement composée de propriétaires terriens, trouve ainsi un argumentaire pour maintenir sa domination politique.

La question du rapport à la *technè* – qui recoupe les notions de « métier », « science », « savoir-faire », « art » ou « technique » – apporte un autre éclairage. Platon salue la *technè* sans laquelle la cité, qui requiert un haut niveau de spécialisation, ne pourrait exister. Aristote place la *technè* parmi les cinq vertus intellectuelles fondamentales de l'homme avec la connaissance (*epistèmè*), la prudence (*phronèsis*), la sagesse (*sophia*) et l'intelligence (*noûs*)⁵. Mais il semble que la notion ait aussi été mobilisée pour forger une philosophie élitiste au moment du développement de la démocratie athénienne⁶. La *technè*, qui pouvait englober « non seulement les charpentiers, les métallurgistes, les tisserands, les potiers et les constructeurs de chars et de navires, mais aussi les généraux, les mathématiciens, les

1. Descat, R. *op. cit.*

2. Warin, I., « La notion de *technè* en Grèce ancienne », *Artefact*, 15 | -1, 43-60, 2021.

3. Lis, C., « Perception of work in classical antiquity : a polyphonic heritage » in Ehmer, J. & Lis, C. (dir), *The idea of work in Europe from Antiquity to modern time*, 2009.

4. Hasdenteufel, S., « Le travail au Moyen Âge, entre enfer et paradis » in *L'information psychiatrique*, 95(5), 323-329, 2019.

5. Warin, I. *op. cit.*

6. Lis, C. *op. cit.*



Photo : Déroulé d'un lécythe (flacon d'huile), env. 550–530 avant notre ère. Attribué au peintre d'Amasis. Scènes de tissage, filage, préparation de la quenouille, tissage sur un métier à tisser vertical, pliage des draps. Ismoon (talk) 16:33, 18 January 2022 (UTC), CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons.

citharistes, les gymnastes, les orateurs, les médecins, les aèdes, etc. »¹ ne concernait pas l'art de la politique. Platon estimait que les artisans ne pouvaient occuper de place dans les décisions politiques pour cette raison, chacun devant occuper le rôle le plus approprié pour lui, dans une société hiérarchique.

Au cours des siècles suivants (Ve et IVe siècle av. J.-C.), on assiste à une amélioration de l'image du travail, notamment en lien avec le développement de la production artisanale. Pour Jean-Pierre Vernant², spécialiste de la Grèce antique : « Dans son ensemble, la fonction [technique] reste mal dessinée et peu systématisée. Rien n'indique [...] l'intérêt pour les motivations du travail – sans doute parce qu'elles sont purement extérieures. Le retentissement de l'action technique et du travail sur l'homme, leur rôle créateur, leur aspect aussi de participation à autrui ne sont pas marqués. La limite entre travail et savoir technique est imprécise. On ne voit pas apparaître l'idée du travail comme

grande fonction sociale, comme type d'activité humaine spécifique. On discerne mal ce qui définit le domaine propre du technique. [...] Ainsi pour les Grecs l'activité technique et le travail "n'ont pas cette forme dense de conduite humaine organisée que nous leur connaissons aujourd'hui". »

On retrouve à Rome des réflexions proches de celles émises par les philosophes grecs sur le travail. Pour Cicéron, la propriété agricole est la seule source respectable de richesse, témoignant là encore de la place de l'aristocratie et de la propriété terrienne dans les représentations sociales. Pour Sénèque, le travail manuel – en opposition au travail intellectuel – n'était pas digne d'un homme libre³.

À la différence de la Grèce cependant, les débats liés au travail dans l'Empire romain ne tournent pas autour du rôle de la citoyenneté. En 212 av. J.-C., l'empereur Caracalla offre la citoyenneté à la plupart des hommes libres et le statut perd de son importance. La différence entre esclaves, affranchis

1. Warin, I. *op. cit.*

2. Vernant, J.-P. (1996), *Mythe et Pensée Chez les Grecs : Études de Psychologie Historique*. La Découverte, cité dans Charles Kanelopoulos, « Travail et technique chez les grecs. L'approche de J.-P. Vernant », *Techniques & Culture*, 54-55 | 2010. [En ligne].

3. Rosafio, P., « Sur quelques aspects du travail en Italie rurale » In: *Le travail : recherches historiques*. Table ronde de Besançon, 14 et 15 novembre 1997. Besançon : Institut des Sciences et Techniques de l'Antiquité, 1999. pp. 77-86. (Collection « ISTA », 698).

ou hommes libres s'estompe tout au long de l'empire¹. Les métiers et professions deviennent dès lors de plus en plus importants dans la construction des identités sociales.

Comme en Grèce, l'expansion économique (important marché du blé, du vin, de l'huile, du bois de construction...) va favoriser l'émergence de nouvelles classes sociales ayant accumulé d'importantes sommes d'argent, notamment en lien avec le commerce.

Une forme d'identité liée au métier semble avoir existé dans la Rome antique, en témoignent les *collegia*, des associations liées à certaines professions (construction, travail du bois, textile, boulangerie, batellerie...). Ces associations, sortes de corporations avant l'heure (bien que leur rôle ne soit pas de réglementer des pratiques professionnelles²) et dont chacune est affiliée à une ville, regroupent des travailleurs autour d'une matière première ou d'un processus de production. Il existait différents types de *collegia*, certaines pouvant être des associations funéraires ou avoir des affiliations religieuses.

Tant chez les Romains que chez les Grecs antiques, le travail ne semble pas avoir une fonction sociale centrale ni être une manière de se définir. Il ne s'agit pas d'une « valeur » comme on pourrait l'entendre aujourd'hui. Les Grecs et les Romains ont fortement influencé la perception du travail – en Europe du moins - lors des périodes ultérieures.

Les arguments des philosophes s'opposant à la démocratie ont eu un grand retentissement au cours du Moyen Âge – notamment les jugements de valeur sur le travail manuel pour écarter des pans entiers de la population de tout pouvoir ou influence politique.

La perception d'une activité dépend de son utilité sociale et de sa contribution à l'intérêt général dans le monde antique grec et romain. Les notions d'effort, de travail et d'utilité y semblent très liées. Catharina Lis rappelle à quel point la question de savoir qui est parasite (un terme dont la définition n'est jamais clairement établie) revient tout au long de l'histoire de l'Occident, de même que celle concernant l'utilité de telle ou telle activité.

Si les jugements de valeur des philosophes antiques sur le travail ont eu un certain retentissement, on retrouve aussi de nombreux écrits donnant une image positive du travail, notamment de l'artisanat. Finalement, l'Antiquité, probablement comme toutes les époques, sera une époque bien plus polyphonique – pour reprendre l'expression de Catharina Lis³ – sur le travail que les archétypes largement véhiculés ne le laissent penser.

Le Moyen Âge européen est marqué par l'influence culturelle de l'Église et de la Bible. Pour l'historien Jacques Le Goff, le travail au haut Moyen Âge n'est pas une « valeur ». Il n'y a, là encore, pas de mot unique pour le désigner⁴. Trois expressions existent pour évoquer le travail : *opus/operare*, un

1. À Rome, la plupart des tâches « qualifiées » étaient confiées à des esclaves importés ou formés dans le cadre domestique. Les esclaves pouvaient occuper de nombreuses fonctions et des personnes nées libres ne jouissaient pas forcément d'une plus grande richesse matérielle. Ne pas être protégé par un *patronus* et ne pas bénéficier des opportunités liées condamnait de nombreux hommes libres à des situations précaires. En effet, les hommes libres ne recevaient que rarement de formation professionnelle et étaient souvent contraint d'accepter des emplois dangereux ou pénibles (construction, maintenance portuaire...). De nombreux romains associent ainsi liberté et pauvreté. La catégorie de travailleurs la plus méprisée est celle des *mercenarii*, des travailleurs à la journée occupant des fonctions où le travail n'est pas qualifié et ne requiert pas de compétences spécifiques. À l'inverse, ceux capables de fabriquer un produit spécifique, possédant des compétences artistiques – souvent des esclaves – jouissent d'une certaine reconnaissance.

2. Tran, N., « Introduction générale ». *Les membres des associations romaines*, Publications de l'École française de Rome, 2006.

3. Lis, C. *op. cit.*

4. Le Goff, J., *Pour un autre Moyen-Âge. Temps, travail et culture en occident : 18 essais*, 1977.

terme passe-partout qui convient à toute forme de travail ; *ars*, qui insiste sur l'habileté nécessaire à une activité, évoquant l'art ou l'artisanat ; et *labor* qui désigne une production fruit d'un effort, d'une peine. Le terme « labour », utilisé pour parler spécifiquement du travail de la terre, ne prendra ce sens qu'au XIV^e siècle¹.

Le Moyen Âge est une période au cours de laquelle le travail est autant méprisé que valorisé. Pour Le Goff, ce rapport au travail se retrouve dans l'ambiguïté des héritages de l'Antiquité sur le sujet. Ambiguïté de l'héritage gréco-romain comme nous l'avons vu dans la section précédente, oscillant entre mépris aristocratique du travail et mise en valeur des savoirs techniques. Ambiguïté de l'héritage barbare post-empire romain, qui met fin aux traditions techniques artisanales et à l'idée de groupes professionnels (comme avec les *collegia* romaines). Héritage barbare qui porte le mépris du travail manuel par le guerrier tout en honorant certaines connaissances techniques ou artistiques (cf. figure du forgeron et de l'orfèvre dans les mythes germaniques). Ambiguïté, enfin, de l'héritage judéo-chrétien concernant le travail – présenté tantôt comme une punition dans la genèse (l'humain est condamné au travail comme châtiment de son péché), tantôt comme une voie pour se rapprocher de Dieu comme le prescrit Saint-Benoît dès le VI^e siècle avec son *ora et labora*, « prie et travaille »².

Au haut Moyen Âge, le travail semble avoir été perçu comme une punition ayant pour origine une malédiction biblique et n'était pas vu comme individuellement ou socialement désirable, une position cohérente avec le détachement pour les questions mondaines dans l'Europe médiévale chrétienne. Mais ce relatif mépris pour le travail s'accompagne



Photo : Le cycle annuel des travaux agricoles, Codex 387 de Vienne, v. 800-825. AnonymousUnknown author, Public domain, via Wikimedia Commons

aussi de la valorisation de certaines activités manuelles, recommandées aux évêques et aux prêtres et exigées des moines. Comme le note Latouche, si le travail est alors recommandé aux moines, « c'est moins pour ses vertus positives que pour combattre les dangers de l'oisiveté. »³

Vers des sociétés plus centrées sur le travail

La période carolingienne, à partir du VIII^e siècle, semble coïncider avec une amélioration de la perception du travail. Les vastes défrichements qui auront lieu à cette époque pour mettre des terres en culture vont nécessiter une importante main-d'œuvre. Le travail se trouve dès lors moins fustigé. On voit aussi apparaître des contrats agraires à partir du VIII^e siècle, qui lient le droit sur la terre à l'amélioration/augmentation de la surface cultivée grâce au travail.

1. Fossier, R., *Le travail au Moyen Âge*, 2007.

2. *Ibid.*

3. Latouche, S., *L'invention de l'économie*, 2005, p.72.

Au milieu du IXe siècle, les calendriers sculptés ou peints, traditionnellement ornés de symboles antiques, vont progressivement laisser place aux « travaux des mois » qui représentent des hommes travaillant à la bêche, vendangeant, semant, etc. C'est à cette période que va s'imposer une vision de la société divisée en trois ordres : les *oratores* qui se consacrent à la prière, les *bellatores* qui combattent, et les *laboratores* qui travaillent de leurs mains.

Le haut clergé encourage ce partage des rôles dans lequel le pouvoir de l'Église est assuré. C'est dans ce cadre de la société à trois ordres que le rôle social assigné aux laïcs non nobles devient le travail. La perception par l'Église du travail manuel diffère alors largement de celle des premiers siècles du Moyen Âge : d'une punition divine, le travail non-asservi « concourt désormais à élever le fidèle vers Dieu. »¹

Du XIe au XIIIe siècle, l'Europe connaît une nouvelle période d'essor économique du fait de progrès agricoles et techniques. La population croît, de nouvelles terres sont défrichées et des marais asséchés, notamment sous l'action de communautés religieuses comme les Cisterciens. Au sein des ordres religieux, les mentalités évoluent en faveur du travail, à l'image des Bénédictins². Le travail artisanal, le développement des guildes marchandes, de plus en plus appréciées, allant de pair avec le développement des foires et le repeuplement des villes (notamment en Italie du Nord et en Flandre), vont coïncider avec une amélioration de la représentation du travail³.

L'essor économique, démographique et agricole des XIIe et XIIIe siècles, basé sur le système de

jachère et la culture attelée lourde, va conduire à la mise en culture de terres de moins en moins fertiles et s'essouffler au XIVe siècle⁴. L'Europe devient le théâtre d'une crise multifactorielle (guerre de Cent Ans, peste noire, Jacqueries et soulèvements populaires...) qui débouche sur la perte de 30 à 60% de la population. Dans la seconde partie du XIVe siècle, on assiste à un mouvement de migration vers les terres les plus fertiles, dont une partie a été abandonnée lors de l'épisode de peste du milieu du XIVe siècle. Nombre de seigneurs, lorsqu'ils n'ont pas été décimés par la peste, sont ruinés faute de travailleurs et de marché. L'agriculture féodale se transforme en une agriculture de plus en plus capitaliste, reposant sur des fermiers locataires – les métayers. La corvée est progressivement remplacée par la rente. Le besoin de main-d'œuvre se fait ressentir avec le déclin démographique que l'Europe vient de connaître. Les salaires réels augmentent au XIVe siècle (doublement ou triplement)⁵. Le travail, devenu plus rare, n'est plus méprisé et son image s'améliore.

Comme Braudel l'explique, « le XVe siècle prolonge les désastres et déficiences de la seconde moitié du XIVe siècle. Puis, au-delà de 1450, s'amorce une reprise. Toutefois l'Occident mettra des années et des années à retrouver le niveau de ses prouesses antérieures. [...] Hors de zones privilégiées (une certaine Italie, l'ensemble moteur des Pays-Bas), tous les liens économiques se sont détendus ; les agents économiques – individus ou groupes – ont été un peu abandonnés à eux-mêmes et ils en ont profité plus ou moins consciemment. Dans ces conditions, foires et marchés – marchés plus encore que foires – suffisent à réanimer et à faire tourner les échanges. La façon dont les villes, en Occident, s'imposent aux campagnes, laisse

1. Fossier, R. *op. cit.*

2. Brasseul, J., *Histoire des faits économiques. De l'Antiquité à la révolution industrielle*. Tome 1. 1997.

3. Komlosy, A., *Work : the last 1,000 years*, 2018.

4. Mazoyer, M., & Roudart, L., *Histoire des agricultures du monde. Du néolithique à la crise contemporaine*, 2002.

5. Brasseul, J., *op. cit.*

deviner la remise en mouvement des marchés urbains, instruments qui permettent, à eux seuls, la sujétion régulière du plat pays. Les prix "industriels" montent, les prix agricoles baissent. Ainsi les villes l'emportent. »¹

À la Renaissance, et jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, des mythes comme celui des travaux d'Hercule sont mobilisés par les élites séculaires et religieuses pour vanter l'effort au travail comme utile à l'intérêt général. D'après ces élites, chaque ordre effectue des tâches complémentaires et indispensables pour le bien du plus grand nombre : les pratiques spirituelles du clergé, la protection offerte aux populations par la noblesse armée et le travail manuel effectué par la masse des *laboratores*². Ces tâches étaient complémentaires et indispensables, conférant à chaque domaine le devoir de réciprocité. Chacun se voit ainsi assigner un rôle et une position sociale. Le travail n'est plus présenté comme une malédiction ou une pénitence, il devient le reflet de la place de chacun dans la société.

La Renaissance correspond également au moment des premières utopies pour limiter le temps de travail avec les 6 heures par jour de Thomas More (dans *L'Utopie* en 1516) et les 4 heures de Campanella (*La Cité du Soleil*, 1602).

Entre la fin du XVe et le XVIIe siècle, de nouveaux types de relations sociales et économiques s'affirment en Europe de l'Ouest : réforme protestante, mercantilisme, colonisation et commerce international, montée des États-nations (et de l'idée de richesse nationale), avènement d'un capitalisme commercial après les grandes découvertes, développement d'une classe bourgeoise (commerçants, banquiers, armateurs, producteurs...).

Cet essor économique et démographique va se poursuivre jusque dans le courant du XVIIe siècle et la mise en culture de terres moins fertiles qui finiront, une nouvelle fois, par ne plus permettre de nourrir une population qui n'a cessé de croître depuis la fin du XVe siècle. L'Europe connaît une nouvelle période de reflux, ou plutôt de décélération démographique entre 1650 et 1750³. La révolution agricole du XVIIe siècle débouche sur un système d'agriculture sans jachère (avec des cultures fourragères qui vont permettre le développement de l'élevage herbivore, d'obtenir plus de fumures et une meilleure productivité de la terre), qui nécessitera très peu de travail supplémentaire⁴. Le mouvement des enclosures en Angleterre va conduire à l'expulsion de nombreux petits paysans vers les villes, qui vont constituer une main-d'œuvre artisanale, industrielle et/ou tertiaire. Une nouvelle période d'essor économique se profile avec la révolution industrielle qui démarre à la fin du XVIIIe et au début du XIXe siècle.

La fin du Moyen Âge, la Renaissance, le début de l'« époque moderne » et les bouleversements économiques et sociaux liés vont de nouveau produire un changement qualitatif dans la manière de percevoir le travail. L'idée que le travail est une malédiction, ou un fardeau, qui existe pendant l'Antiquité et une bonne partie du Moyen Âge va s'estomper pour laisser place à une représentation du travail liée à l'éthique et à la discipline.

L'essor du protestantisme au XVIe et XVIIe siècle, comme l'expliquera plus tard Max Weber, va contribuer à populariser l'idée selon laquelle une bénédiction divine accompagne celui qui prospère dans le commerce ou les affaires. Le prêt avec intérêt (même si celui-ci était déjà pratiqué sous des formes indirectes avant son autorisation formelle)

1. Braudel, F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, Tome 2, Les jeux de l'échange*, 2022.

2. Lis, C., & Soly, H., *Worthy Efforts: Attitudes to Work and Workers in Pre-Industrial Europe*, 2012.

3. Braudel, F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, Tome 1, Les structures du quotidien*, 2022.

4. Mazoyer, M., & Roudart, L., *op.cit.*

ou l'enrichissement personnel ne sont plus condamnés, bien au contraire. Le travail et l'effort personnel se trouvent de plus en plus positivement connotés. Le travail n'est plus réservé aux malchanceux, il devient une véritable vocation (*beruf*), un acte spirituel au service de Dieu.

Le rôle de la Réforme protestante dans ce changement des mentalités est cependant questionné. Pour certains, il viendrait plutôt entériner formellement une partie des pratiques déjà observées avec l'essor de la finance et du commerce : « *autrement dit, le mouvement général des affaires aurait de toute façon fait sauter l'interdit, la Réforme n'a sans doute fait qu'avancer le processus dans les régions qu'elle imprégnait*¹ ». Au XVIIe siècle, le catholicisme, dans une tentative de mieux appréhender les réalités sociales, développera aussi une éthique dans laquelle le travail n'est plus une punition ou une occasion de rédemption, mais la manifestation des volontés divines².

Si l'éthique du travail s'établit rapidement dans la bourgeoisie marchande et industrielle aux XVIe et XVIIe siècles, elle va mettre encore du temps à se diffuser au sein de la paysannerie³. Le mouvement des travailleurs vers les manufactures prendra encore des décennies. Les premiers industriels auront d'ailleurs beaucoup de mal à recruter et à stabiliser la main-d'œuvre dans les manufactures.

Des Lumières à nos jours : économie classique et « valeur-travail »

Les idées des Lumières essaient dans la seconde moitié du XVIIe siècle et tout au long du XVIIIe siècle. Le rapport au travail, dans une société marquée par l'essor de la bourgeoisie, change de nature. John Locke explique que le travail crée toute valeur⁴ (bien que sa valeur se mesure par son prix de marché dans une théorie de la valeur travail commandé). Rousseau parle du travail comme d'un devoir moral. Pour Adam Smith, l'un des pères de l'économie classique, le travail est présenté comme un facteur de production. Pour la première fois, le travail devient une catégorie homogène, mesurable en unité de temps ou de valeur. Le travail n'est plus un fardeau ou une malédiction divine, mais ce qui crée de la valeur, une idée qui sera reprise plus tard par David Ricardo (théorie de la valeur travail incorporé) et la plupart des économistes classiques.

Dès lors, comme Dominique Méda l'explique, le travail devient « le rapport social central parce qu'il est le moyen concret par lequel est poursuivie l'abondance – devenue nouvel objectif social – et parce qu'il est la mesure générale des échanges et des rapports sociaux. Il détermine le prix de chaque chose et garantit l'intangibilité de l'ordre social. Par lui, les individus sont contraints à la sociabilité. »⁵

Dans le courant du XIXe siècle, la question de la valeur-travail va être développée par les penseurs de la gauche naissante. Marx considérera, comme les classiques qui l'ont précédé, que le travail est

1. Brasseul, J., *op. cit.*

2. Martin, P., « Le travailleur chrétien dans la seconde moitié du XVIIe siècle » In: *Le travail comme catégorie culturelle. Actes du 127e Congrès national des sociétés historiques et scientifiques*, « Le travail et les hommes », Nancy, 2002. Paris : Editions du CTHS, 2008. pp. 9-18

3. Gomez-Baggethun, E., « Rethinking work for a just and sustainable future », *Ecol. Econ.*, 200, 2022.

4. Diemer, A., et Guillemin, H. « La marchandisation du travail dans la société anglaise de la fin du XVIIe siècle au début du XIXe siècle », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 110 | 2009, 53-81.

5. Méda, D. et Vendramin, P., *Réinventer le Travail*. Presses Universitaires de France. Ch1, Une histoire de la valeur accordée au travail, 2013.

ce qui permet de mesurer la valeur de toute chose. À la différence de Smith, qui ne valorise ni ne glorifie le travail, Marx va puiser chez Hegel l'idée que le travail est une activité créatrice, et même plus, l'essence de l'homme. Le périmètre de la catégorie travail va se trouver élargi : « Avec Marx, le concept de travail s'étend considérablement. Travailler, c'est produire. Marx se réfère souvent au modèle artisanal : travailler, c'est sortir hors de soi et transformer une matière, la présenter aux autres une fois mise en forme, c'est-à-dire produire. Dès lors, il n'y a plus qu'un seul type d'activité, une seule légitimité, une seule manière d'être humain : produire, transformer un donné en l'humanisant, détruire le donné naturel. »¹ Dans cette optique, pour que le travail acquière sa dimension créatrice, et soit « libéré », la condition est d'abolir le salariat et d'en finir avec le travail capitaliste aliénant.

Jean Quétier explique, à propos de la centralité du travail chez Marx : « C'est une centralité qu'il s'agit à la fois de révéler et de réaliser. Marx n'affirme pas seulement que le travail constitue la base qui permet à la société de se reproduire, il est aussi le porteur d'un projet communiste visant à bouleverser en profondeur la réalité même du travail tel qu'il se présente à nous dans le cadre du mode de production capitaliste, c'est-à-dire sous la forme du travail salarié. L'ambition de Marx est donc double : d'une part il entend jeter la lumière sur une constante anthropologique transhistorique, le processus de travail compris comme "condition naturelle éternelle de la vie des hommes"² [...], d'autre part il entend mettre en évidence l'urgence d'une libération du travail et

apporter sa pierre à l'édifice du mouvement ouvrier en lutte afin que le travail devienne un soleil véritable, un centre de gravité au sens très fort du terme, qui permette le libre développement des individualités plutôt que d'être un lieu d'aliénation et d'exploitation.³ »

Marx, qui se réclame d'un socialisme scientifique, se différencie d'un socialisme qu'il nomme utopique. Ce dernier va aussi développer une image positive du travail, comme levier de l'émancipation. Au cours du XIXe siècle, le travail va ainsi être associé à la liberté créatrice, à la réalisation de soi et au développement des capacités humaines.

Une autre vision « positive » du travail se retrouve chez Saint-Simon qui écrira : « Je propose de substituer le principe suivant à celui de l'Évangile : l'homme doit travailler. L'homme le plus heureux est celui qui travaille. »⁴ Robert Owen, un industriel cherchant à « humaniser l'entreprise » et l'un des précurseurs du modèle coopératif, expérimentera de nouvelles pratiques au travail : réduction du temps de travail, abolition du travail des enfants, restriction de la vente d'alcool, gratuité de l'enseignement primaire, amélioration des conditions de travail et de vie en général⁵.

Fourier, un autre illustre socialiste utopiste, développe un projet de société idéale – l'Harmonie – dans laquelle le travail est rendu attrayant et devient, selon lui, un plaisir. Il imagine une nouvelle organisation du lieu de travail⁶ : le phalanstère. Il s'agit d'une association de producteurs agricoles et

1. Ibid.

2. Marx, K., *Le Capital*, Livre 1, Paris, Éditions sociales, 2016, p.181.

3. Quétier, J., *Marx et le travail*, dans F.Fisbach, A.Merker, P.-M. Morel et E.Renault (dir.) Histoire philosophique du travail, 2022, Librairie Philosophique Vrin. J.

4. Nasr, C., Fabri, E., « Les utopies socialistes au XIXe : avec ou sans travail ? », *Encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe*. [En ligne].

5. Boutillier, S., Ndiaye, A., Ferreira, N. *Le travail et l'utopie. Analyse du travail dans les théories de Sismondi, Fourier, Proudhon, Marx, Engels, Godin et Lafargue*. L'économie sociale et solidaire et le travail, XIèmes Rencontres du RIUESS, juin 2011, Poitiers, France.

6. Ibid.

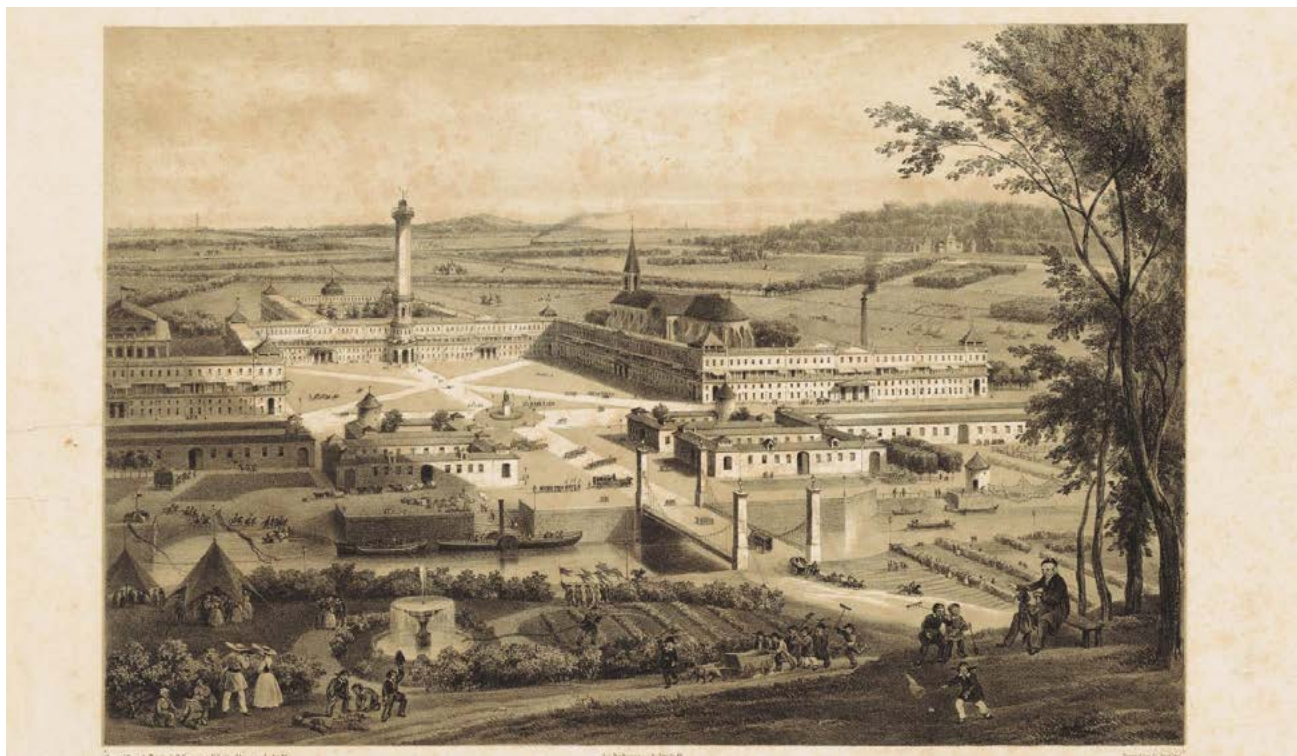


Illustration : Vue d'un phalanstère, village français, Théorie sociétaire de Ch. Fourier, Houghton Library, Public domain, via Wikimedia Commons.

industriels, basée autour de logements coopératifs. La répartition des tâches assure que chacun puisse être occupé à plusieurs tâches chaque jour, dans le but de s'épanouir par le travail. Fourier considère que le fait de s'associer permettra à chacun de travailler à des activités répondant à ses goûts et vocations, et qu'en réunissant les activités liées au travail et celles liées au loisir, la frontière entre les deux allait s'estomper.

À la suite de Fourier, Godin, lui aussi entrepreneur industriel, va quant à lui développer les familistères qui, comme les phalanstères, veulent repenser le fonctionnement de l'entreprise. Si les phalanstères sont des lieux de vie à part entière, avec des logements et un certain nombre de services de base à disposition, le familistère est plus proche d'une entreprise qui produit dans le but de vendre une marchandise. L'originalité du familistère est de faire reposer l'activité sur le travail et de baser cette économie sur la cellule familiale. Godin imagine une

organisation qui doit permettre d'aimer le travail, en offrant de bonnes conditions, et en installant des équipements tels qu'une piscine, un jardin, un théâtre et un certain nombre de commerces de proximité (épicerie, mercerie, buvette, magasin de vêtements...)¹. Des logements ouvriers seront également développés par Godin à proximité du site de production. Tant pour Godin que pour Fourier, l'idée est de fonder des microsociétés, autonomes ou quasi, en harmonie sociale, sans forcément tenter de s'étendre ni recourir à l'État.

Proudhon va de son côté promouvoir une société basée sur l'association et le mutualisme. Il considère que seul le travail est producteur de richesse et que la volonté des travailleurs de s'organiser par eux-mêmes constitue en soi un acte révolutionnaire. Le modèle de collectif de travail est celui de l'association ouvrière. La désaliénation des travailleurs notamment par l'enrichissement des tâches

1. *Ibid.*

s'obtient par le travail. Selon Proudhon, l'émancipation « sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »¹.

L'essentiel des penseurs socialistes – utopistes ou scientifiques – a mis au centre de ses réflexions le travail et considère que celui-ci a une vertu émancipatrice. Si les penseurs précédemment cités considèrent tous le travail capitaliste, le salariat des industries du XIXe siècle comme aliénant, ils développent des utopies, ou des visions d'une société future dans laquelle le travail revêtira un rôle émancipateur et libérateur.

Enfin, pour conclure cette section consacrée à la perception du travail chez différents auteurs du XVIIIe et XIXe siècle, nous devons aussi citer Paul Lafargue, dont le point de vue différera de celui porté par les différentes branches de la gauche (socialisme, communisme, anarchie). Le fondateur du parti ouvrier français dénoncera le travail comme une « étrange folie [qui] possède les classes ouvrières des nations où règne la civilisation capitaliste »². Lafargue fait le constat que la machine ne libère pas l'homme, mais entre en concurrence avec lui, conduisant finalement à une augmentation du temps de travail, une surconsommation et des crises de production³. Le gendre de Karl Marx proposera – non sans une croyance certaine dans la technique – de réduire le temps de travail à 3h par jour et d'accroître les salaires, permettant ainsi au travailleur de ne plus avoir à choisir entre temps de travail et temps de loisir.

Le constat que l'on peut faire à ce stade est que l'idée du travail comme valeur centrale de la société qui s'est diffusée à partir de la Renaissance va finalement faire l'objet d'un consensus politique quasi unanime dès le XIXe siècle. À l'exception notoire

des critiques de l'exploitation liée au travail capitaliste portées tant par Marx que par nombre de socialistes utopistes ou d'anarchistes, très peu de critiques du travail seront produites au XIXe siècle en dehors de Lafargue. Le XXe siècle sera largement dominé par les thèmes développés au XIXe siècle et prolongera l'idée de la centralité du travail et de l'*homo faber* (l'humain qui fabrique).

Méda évoque un autre élément pour expliquer la manière dont la représentation du travail moderne s'est construite. Pour la philosophe française, l'avènement de la social-démocratie à la fin du XIXe siècle va porter en elle une contradiction entre les conditions de travail globalement épouvantables dans les industries de la fin du XIXe et du début du XXe siècle et un discours qui valorise l'émancipation par le travail dans le même temps.

L'avènement de l'État social dans le courant du XXe siècle va renforcer encore plus le rapport salarial, en accordant aux travailleurs une protection en échange de leur travail. « Dès lors, la confusion est totale : car l'idéologie sociale-démocrate réussit le tour de force de continuer à croire à une libération future du travail, en fondant néanmoins l'amélioration de la situation de la classe ouvrière sur la reconnaissance du rapport salarial. Elle persiste aussi à penser positivement l'essence du travail en contribuant néanmoins à instrumentaliser celui-ci, puisque l'intérêt du travail réside désormais dans sa capacité à garantir des revenus décents et donc un pouvoir de consommation toujours plus grand. »⁴ Le travail, dans un monde où le salariat devient la principale source de revenus, est donc perçu comme tel : un moyen d'accéder à un revenu qui permet d'acheter toute chose.

1. *Ibid.*

2. Lafargue, P., *Le droit à la paresse*, 1883.

3. Boutillier et al., *op. cit.*

4. Méda, D., « Chapitre V. Acte III : De la libération du travail au plein emploi ». *Le Travail : Une valeur en voie de disparition ?*, Flammarion 2021, p. 140-148.

Méda poursuit : « En fait, le travail n'a plus véritablement besoin d'être libéré, puisqu'il est à l'origine d'avantages certains, en particulier de la participation aux fruits de la croissance : l'État social a réussi à substituer à l'utopie socialiste d'un travail libéré une visée plus simple, qui consiste à fournir au travailleur, en échange de son effort, une somme croissante de bien-être et à lui garantir le plein emploi. Le XXe siècle n'est plus celui du travail, mais de l'emploi : il revient à l'État de garantir à chacun un poste à partir duquel il aura accès aux richesses et une place dans la vie sociale. »¹

Les critiques du travail au XXe et au XXIe siècle

S'il est le siècle du compromis social-démocrate du travail, le XXe siècle sera aussi celui d'un développement de nouvelles critiques qui vont appeler non plus à une libération par le travail, mais à se libérer du travail.

Parmi les discours critiques du travail, on pourra notamment citer les écrits d'André Gorz. Pour l'auteur des *Adieux au prolétariat*², l'activité productive au sein de la fabrique taylorienne nécessite une division du travail poussée. Dans ce contexte, plus aucun travailleur n'est capable de maîtriser l'ensemble des savoir-faire nécessaires à la fabrication de produits devenus de plus en plus complexes. Les tâches assignées au travailleur le sont de manière « hétéronome », prescrites de l'extérieur, par le patron et du fait même de « la conception, la dimension et [du] fonctionnement des fabriques »³.

Par nature, le travail hétéronome – dont les règles sont prescrites de l'extérieur, de manière subie – subsistera dans les industries et services lorsque l'automatisation aura atteint son apogée. Une partie du travail nécessaire à la reproduction de la société se fera fatalement dans des industries et des services dont les emplois ne pourront être source d'épanouissement ni même de sens. Pour Gorz, ces activités doivent être réduites au maximum (quelques heures par jour), afin de laisser place à d'autres activités, productives ou non, mais qui seront autonomes, c'est-à-dire dans lesquelles les travailleurs seront maîtres du jeu et pourront donner cours à leurs passions, talents ou désirs⁴. Dans ces conditions, « il ne s'agit plus de conquérir du pouvoir comme travailleur, mais de conquérir le pouvoir de ne plus fonctionner comme travailleur. »⁵

Les critiques du travail en France ont fait l'objet d'une étude⁶ par Alastair Hemmens, auteur, chercheur et traducteur gallois. De Fourier à la pensée post-68, l'auteur passe en revue différentes critiques formulées à l'encontre du « culte du travail », tant par des penseurs traditionnellement accolés à la pensée sociale et aux sciences sociales (Lafargue, Fourier) que par des courants artistiques comme le mouvement surréaliste français des années 1920 (porté notamment par André Breton) ou comme l'internationale situationniste (I.S.) des années 1950-60 (représenté par des cinéastes-écrivains comme Guy Debord et Raoul Vaneigem).

Les situationnistes, à l'instar des surréalistes, proposent une critique appelant au dépassement de l'art comme du travail aliéné. Au lieu du travail ou de l'art, les humains devraient pouvoir se concentrer

1. *Ibid.*

2. Gorz, A., *Adieux au prolétariat. Au-delà du socialisme*, 1980.

3. *Ibid.*

4. Clerc, D. et Méda, D. (2009). Ch. 5. Emploi et travail chez André Gorz. Cahiers libres, C. Fourel, *André Gorz, Un penseur pour le XXIe siècle* (p. 99-122). La Découverte.

5. Gorz, 1980, cité dans Chenavier (2020), *Ibid.*

6. Hemmens A., *Ne travaillez jamais. La critique du travail en France de Charles Fourier à Guy Debord*, Ed. Crises et Critiques, 2019.

à la mise en œuvre de « situations ». Par situation, l'I.S. entend un « moment de la vie concrètement et délibérément construit par l'organisation collective d'une ambiance unitaire et d'un jeu d'événements. » Les situationnistes vont développer une critique du travail en tant que producteur de marchandise, qui fait allusion à la critique du travail abstrait chez Marx – le travail qui ne vise que la production de marchandise et de valeur d'échange en opposition au travail concret qui produit de la valeur d'usage.

Debord fait le constat que la forme-marchandise, tant pour les produits que pour le travail humain, s'est imposée comme la catégorie universelle de médiation sociale. À la différence de sociétés traditionnelles où la production visait à répondre à un besoin direct (une valeur d'usage), les productions capitalistes visent à fabriquer des marchandises pour les échanger sur un marché. Le travail humain est ainsi transformé en du travail-marchandise – en salariat – qui sera ensuite transformé en d'autres marchandises dont la valeur se mesure monétairement. La bourgeoisie, explique Hemmens, est la « première classe sociale de l'histoire qui a fait du travail, ou du moins de son exploitation le centre de sa "culture", de sa "vie quotidienne" ou "valeur d'usage de la vie", parce qu'elle identifie son propre développement avec celui du processus de travail. »¹

L'I.S. aura contribué à véhiculer l'idée que la vie pourrait être consacrée à autre chose qu'au travail salarié et à la consommation de produits insipides, ce qui constitue peut-être l'aspect le plus radical de sa théorie. Les situationnistes parlent ainsi du temps libre comme de la « valeur d'usage de la vie ». Debord s'intéressera en premier lieu à l'expropriation de la « plus-value temporelle » dont sont victimes les travailleurs plus qu'à la répartition de la valeur ajoutée créée par le travail. Pour Hemmens, si les germes d'une critique du travail

comme catégorie sont à trouver dans les écrits des situationnistes, ces derniers n'ont en quelque sorte pas été au bout de la démarche. Ils continuent de penser le travail comme un fait qui traverserait l'histoire humaine. L'I.S. considère par ailleurs que le développement de l'industrie moderne doit être envisagé comme quelque chose de positif puisqu'elle pourrait libérer l'humanité de la supposée nécessité de travailler.

Cette critique « artiste » va être analysée à la fin du XXe siècle par Luc Boltanski et Eve Chiapello dans *Le Nouvel Esprit du Capitalisme*. Les deux auteurs identifient trois esprits du capitalisme correspondant à des périodes historiques. À chaque période correspond des critiques qui finissent par être incorporées et récupérées par le capitalisme pour former un nouvel esprit. Le premier esprit du capitalisme serait celui des fondateurs de la fin du XIXe siècle. Il est caractérisé par la figure de l'entrepreneur héroïque, preneur de risque, qui gère l'entreprise familiale de manière paternaliste. Marxistes et socialistes vont lui adresser un certain nombre de critiques concernant les formes des structures organisationnelles et proposer un modèle de planification en retour. La crise des années 1930 va aussi s'accompagner de critiques sur le caractère libéral du premier esprit et déboucher sur des demandes de plus de contrôle et d'intervention publics.

Ces critiques vont être absorbées et digérées par le capitalisme. Elles initient, sans le vouloir, le deuxième esprit du capitalisme (1930-1975). Il s'agit d'un capitalisme dirigiste, qui repose sur de la planification à long terme, où l'intervention de l'État dans les entreprises est fréquente et qui érige la figure du directeur comme modèle. Ce second esprit subit une série de critiques – après 1945 et jusqu'à mai 68 – notamment celles évoquées par l'Internationale situationniste. Boltanski et Chiapello décrivent la manière dont ces critiques – qui portent

1. *Ibid.*, p239.

notamment sur le fait que l'individu ne peut pas pleinement se réaliser, que sa liberté d'agir et de s'exprimer est bridée – vont à nouveau être intégrées par le capitalisme dans le management des entreprises. Le troisième esprit du capitalisme est celui de l'« entreprise réseau » et du néomanagement, qui met en avant la figure du « leader », où les structures hiérarchiques sont amoindries et l'initiative personnelle encouragée, de même que la créativité – comme dans les modèles du type Google ou Facebook de la Silicon Valley.

Les deux sociologues expliquent que les générations d'après-guerre, plus individualistes que les précédentes, sont les premières à avoir connu la consommation de masse. Elles sont de plus en plus rétives à troquer leurs aspirations à la liberté intellectuelle contre les formes d'organisation du travail proposées dans les entreprises. Boltanski et Chiapello mobilisent certains discours situationnistes pour expliquer comment le néomanagement intègre les critiques. Raoul Vaneigem, un de ses porte-drapeaux, émettra par exemple l'idée que le travail, une fois rendu plus attrayant ou ludique, pourrait engendrer de meilleur rendement et une meilleure productivité.

Selon Boltanski et Chiapello, c'est précisément ce genre de critique, « artiste » et moins « sociale », qui va être reprise par le capitalisme dans une sorte d'appropriation culturelle et donner corps à son nouvel esprit à partir des années 1970. Ils interprètent l'échec de la critique « artiste » par une déconnexion avec la critique « sociale ». Le capitalisme n'est alors pas spécialement en difficulté pour les deux sociologues, il est même florissant. Cet épisode de la fin des années 1960-début 1970 est qualifié de « topique ». Il est à replacer dans les multiples cycles que le capitalisme a connus.

Pour Hemmens, qui consacre un chapitre aux critiques du travail post-68 en France, l'analyse de Boltanski et Chiapello est correcte en ce qui concerne l'appropriation culturelle des griefs portés par les situationnistes – dont ces derniers étaient par ailleurs conscients. En revanche, il perçoit le fait que ce soit la critique « artiste » et non « sociale » qui ait été absorbée par le néomanagement comme un symptôme de la crise finale du capitalisme, incapable de répondre aux objections sociales, et pas comme une erreur de positionnement politique ou stratégique des situationnistes. Au contraire, pour Hemmens, la période 1968-78 aura donné lieu à une opposition et à une résistance au travail renforcée : sabotages, ralentissements, production de mauvaise qualité, grèves sauvages, tentatives d'autogestion... Ces pratiques n'ont pas été inventées après 1968. Ce qui est nouveau à cette période, c'est le rejet du travail en tant que tel, explique le chercheur gallois.

Les années 1970 et la « critique artiste » vont aussi ajouter à la critique du travail, une critique du travailleur, qui apparaîtra dans certains discours de l'I.S. et sera portée par des collectifs, notamment l'Union ouvrière pour l'abolition de l'esclavage salarié, un groupe issu de Lutte ouvrière, dont il s'est détaché en 1974. Ce groupe critique l'identification positive de l'ouvrier au travail. Comme les situationnistes, et d'autres groupes de l'époque ayant élaboré une critique du travail, l'Union se retrouve confrontée à un dilemme : « comment réconcilier la théorie révolutionnaire, au sein de laquelle le prolétariat devait jouer le rôle de "sujet de l'histoire aboutissant à la fin du salariat, avec un prolétariat réel, s'avérant une partie intégrante de la matrice sociale capitaliste, même prêt, par exemple, à soutenir la fabrication d'armes françaises parce qu'elle crée des emplois ? »¹ Cette critique du travailleur, produite à la sortie des trente glorieuses, repose sur le constat qu'une large part des travailleurs – du prolétariat ou

1. *Ibid.*, p.288.

De la critique phénoménologique à la perspective d'une « fin du travail » chez Jean-Marie Vincent

Jean-Marie Vincent est l'un des rares auteurs de l'après-guerre à avoir proposé une critique du travail qui ne soit pas simplement phénoménologique, mais bien catégorielle. Nous reproduisons ici un extrait d'un texte écrit en 1977 intitulé « La domination du travail abstrait ».

« Toutes les formes de travail ou d'activité (loisirs exceptés) paraissent enfermées dans un dilemme indépassable : ou bien le travail comme domination sur les hommes et la nature, ou bien le travail comme soumission à des lois sociales cruelles, mais absolument nécessaires. [...] L'enfermement dans le travail abstrait, c'est-à-dire dans des formes d'activité qui sont extérieures par rapport à ceux qui en sont les éléments propulseurs, est ainsi presque parfait. [...] Il n'y a pas d'échappée véritable, si ce n'est en devenant soi-même prêtre ou sectateur du travail abstrait en vue de l'imposer aux autres. On peut, bien sûr, refuser purement et simplement le travail, mais il s'agit d'une attitude qui est difficilement généralisable à l'ensemble de la société. Elle apparaît très vite comme la manifestation d'un dédain aristocratique, comme le luxe d'une petite minorité qui se trouve placée dans des conditions exceptionnellement favorables. Le refus du travail abstrait doit d'ailleurs souvent se présenter comme la restauration de formes d'activités anciennes : artisanat pratiqué collectivement, retour mythique à la culture de la terre par des communautés adoptant des habitudes de vie frugales. [...]

C'est pourquoi la révolte contre l'abstraction du travail, contre l'absorption par celui-ci des forces vitales des hommes, doit s'exprimer la plupart du temps de façon moins directe. On ne refuse pas complètement le travail, on l'évite et on le fuit autant que possible, et, puisqu'il traduit un ensemble de contraintes extérieures, on cherche à l'éloigner au maximum de ce qui est le centre de la vie de chacun. On essaie d'investir le moins possible dans le travail et de vivre ailleurs, dans les relations affectives et sexuelles, dans les loisirs et dans des activités apparemment opposées au travail par leur autonomie et leur liberté (pratiques artistiques, pratiques du bricolage, etc.). Ces comportements de fuite se heurtent toutefois très vite à des murs infranchissables. Les latitudes dont on jouit hors la production sont très étroitement dépendantes de ce que l'on est et de ce que l'on fait dans la production. Les relations que l'on établit avec les autres dépendent elles-mêmes de la valeur qu'on peut avoir à leurs yeux, c'est-à-dire largement du statut que l'on a par rapport à la production. [...]

La crise des rapports de travail s'élargit ainsi en une crise de l'individualité de la société bourgeoise et de tous les mécanismes de sa socialisation. Il n'y a, à proprement parler, plus de centre autour duquel s'organisent l'individu et le réseau de ses relations au monde. [...] On peut, bien entendu, se réfugier dans le cynisme, dans la reconnaissance des seules valeurs « matérielles » (l'argent, le succès, etc.), mais cela n'est possible que si l'on n'a pas à supporter pendant toute une vie d'adulte le poids du travail abstrait, et de toute façon on est forcé de revenir aux bases mêmes de l'idéologie dominante — la valeur qui s'autovalorise — lorsqu'on adopte cette attitude. [...]

Cette crise conjointe des rapports de travail — du travail abstrait — et des individus isolés de la société capitaliste — des supports du travail abstrait — contient la promesse d'une transformation sociale radicale, en même temps que d'une redéfinition des rapports entre la société et les individus. Le capitalisme peut, en ce moment, continuer à se reproduire, mais il ne peut supprimer d'un trait de plume, comme par miracle, le détachement de parties de plus en plus importantes de la société par rapport aux différentes manifestations du fétichisme du travail. Encore faut-il savoir comment lutter contre la réalité oppressive du travail abstrait et prolonger les différentes formes de rébellion contre l'ordre social. Comme on l'a déjà vu, le refus pur et simple du travail n'est pas véritablement une solution. Il n'est pas

possible en effet d'imaginer une société postcapitaliste qui puisse se passer d'une forme quelconque de production hautement développée, même si on se trouve déjà au-delà des frontières de l'économie au sens habituel du terme. [...]

Les forces productives humaines ne peuvent mettre fin à leur asservissement qu'en se soumettant les forces productives matérielles telles qu'elles sont – même s'il faut ensuite les modifier considérablement. La production d'une nouvelle symbiose entre les hommes, le système des machines et la nature environnante ne s'effectuent pas dans le vide, elle est transformation de relations matérielles, renversement concret d'un monde mis sens dessus dessous (les moyens de production possédés comme du capital dictant leur loi aux agents de la production). Mais, qu'on ne se méprenne pas, les forces productives humaines ne sont vraiment libérées que si elles ne s'épuisent pas dans la production, que si elles ne contrôlent cette dernière que pour mieux s'en évader et investir en profondeur des domaines trop longtemps délaissés ou étouffés (de l'art aux différentes activités ludiques). Cela veut dire que la transformation du rapport social de production ne se résume pas à la démocratisation de la production, prendrait-elle la forme de l'autogestion la plus développée des entreprises. En réalité, elle doit être à la fois contrôle conscient de la production (de ses modalités et de ses finalités), socialisation des différentes expressions du savoir et libération de toutes les formes de communication. Il n'y a plus de centralité de la production, mais organisation et réalisation de la production de façon à libérer de multiples activités non productives. La progression des forces productives matérielles est conditionnée ainsi non par une dynamique incontrôlée des besoins, mais par les nécessités générales de la vie sociale, par les priorités d'ordres divers que les hommes se donnent eux-mêmes.

C'est seulement dans cette perspective qui n'est plus celle du travail que se mobiliseront tous ceux qui se révoltent aujourd'hui contre l'exploitation et l'oppression ou contre la domination d'un rapport social abstrait sur des individus dissociés et mutilés. »

de la classe ouvrière, peu importe les acceptions choisies – ayant vu son pouvoir d'achat s'accroître et pouvant dès lors accéder à la quasi-totalité des biens de consommation disponibles et parvenant à sensiblement modifier son mode de vie, soit pénétrée en profondeur par une « partie non négligeable des thèmes idéologiques de l'idéologie bourgeoise de l'après-guerre » et que l'on assiste à une « disparition graduelle du particularisme ouvrier »¹. Ainsi, et c'est une position que l'on retrouve chez Gorz dans les années 1980 ou dans une certaine mesure chez les situationnistes, l'ouvrier n'est plus considéré comme le seul et unique « sujet révolutionnaire ».

Enfin, s'il est relativement peu connu, Jean-Marie Vincent contribue également à penser la fin de la centralité du travail. En 1987, il publie *Critique du travail : Le faire et l'agir*.² Le philosophe français considère la catégorie « travail » comme un processus social fétichiste et négatif, et en appelle à une rupture avec le culte du travail. Vincent considère qu'il est faux de dire que l'humain se définit par le travail, et que la réalité est même inverse. Pour le philosophe, « la production dans la société d'aujourd'hui n'a pas pour but la consommation immédiate, mais l'accumulation de valeurs qui permettent de différer et de diversifier les jouissances qu'on peut attendre des produits matériels et des services. [...] On ne produit pas dans le but d'augmenter au maximum les valeurs d'usage disponibles, on produit le plus

1. Vincent, J.-M., « La domination du travail abstrait », texte publié dans la revue *Critiques de l'économie politique*, nouvelle série n°1, « Travail et force de travail », pp. 19-49, octobre-décembre 1977, éd. François Maspero.

2. Vincent, J.-M., *Critique du travail : Le faire et l'agir*. Presses Universitaires de France, 1987.

possible de valeurs d'usage afin de réaliser le maximum de valeurs sur le marché. »¹ Le travail abstrait « absorbe » le travail concret, la valeur n'a d'autre but que de s'autovaloriser. Le fétichisme de la marchandise de Marx – c'est-à-dire la valorisation d'objets inertes par les humains sans que ceux-ci ne perçoivent que la valeur donnée à ces marchandises est en fait la conséquence d'un rapport social humain – est ici appliqué au travail, vu comme catégorie socialement et historiquement construite. De ce point de vue, le travail est un fétiche au même titre que la marchandise.

Vincent, un des intellectuels à avoir introduit l'École de Francfort² en France, a développé une pensée très proche de celle de la *Wertkritik* ou de la « critique de la valeur » en Allemagne. Ce courant de pensée, porté par des auteurs comme Robert Kurz, Moishe Postone, Roswitha Scholtz (qui lie critique de la valeur et critique du patriarcat) ou Anselm Jappe, se propose de réinterpréter la théorie de Marx dans un sens qui ouvre la voie à une critique du travail (et de la valeur). Les tenants de la *Wertkritik* distinguent un Marx « exotérique » d'un Marx « ésotérique ». Pour les tenants de la *Wertkritik*, le Marx « exotérique » – tourné vers l'extérieur et accessible selon Kurz³ – s'intéresserait au capitalisme sous l'aspect des phénomènes observables notamment sur les questions du travail et de la lutte des classes. Le Marx « exotérique » sera repris dans la plupart des variantes marxistes (y compris hétérodoxes) au cours du XXe siècle. Pour Jappe, cette version du marxisme a « mis de côté la critique de la valeur,

de l'argent, de la marchandise et du travail, en acceptant tacitement ou explicitement leur existence éternelle »⁴. Cette démarche aboutit, toujours selon Jappe, à s'intéresser seulement au problème de la distribution de la richesse : « plutôt que de mettre en question la valeur marchande comme principe régulateur de la production et de la vie sociale, le mouvement ouvrier et ses théoriciens se battaient simplement pour sa distribution plus "juste". En acceptant le cadre même de la production capitaliste, ils se préoccupaient essentiellement d'obtenir de meilleures conditions de vie pour les classes travailleuses. »⁵

Le Marx « ésotérique » – parce que difficile à comprendre, peu connu et nécessitant une certaine initiation⁶ – porterait en lui la véritable critique des catégories du capitalisme, notamment, pour ce qui nous intéresse ici, celle du travail. Il s'agirait du Marx de la maturité, « dont la forme la plus concentrée » se trouve dans le premier chapitre du premier volume du *Capital*⁷.

Fin 1999, le Groupe Krisis (lié au courant de la *Wertkritik*) publie le *Manifeste contre le travail*⁸. Les auteurs font le constat que l'économie capitaliste, à l'aube du XXIe siècle, est dominée par le « travail mort » – du travail immobilisé dans des machines, des matières premières et des moyens de production, c'est-à-dire du capital – à l'opposé du travail vivant qui est celui réalisé directement par les travailleurs, et par du travail abstrait ne visant qu'à produire des marchandises qui ne serviront qu'à

1. Vincent, J.-M. (1977), *op.cit.*

2. L'école de Francfort est un groupe d'intellectuel qui s'est attelé à formuler une théorie critique du capitalisme. Parmi ses tenants, on retrouve Theodor Adorno, Max Horkheimer, Erich Fromm, Herbert Marcuse, Walter Benjamin ou plus tard Jurgen Habermas.

3. Kurz, R., « Les destinées du marxisme » dans *Lire Marx. Les textes les plus importants de Karl Marx pour le 21e siècle, choisis et commentés par Robert Kurz*, La Balustrade, 2000, pp.13-41.

4. Jappe, A., « Révolution contre le travail ? La critique de la valeur et le dépassement du capitalisme », *Cités*, 59(3), 2014, 103-114.

5. *Ibid.*

6. Hemmens, *op.cit.*, p44.

7. Jappe (2014), *op.cit.*

8. Groupe Krisis, *Manifeste contre le travail*, 1999. [En ligne].

produire d'autres marchandises. Le groupe Krisis explique dans son manifeste : « Le travail n'a rien à voir avec le fait que les hommes transforment la nature et sont en relation les uns avec les autres de manière active. Aussi longtemps qu'il y aura des hommes, ils construiront des maisons, confectionneront des vêtements, produiront de la nourriture et beaucoup d'autres choses ; ils élèveront des enfants, écriront des livres, discuteront, jardineront, joueront de la musique, etc. Ce fait est banal et va de soi. Ce qui ne va pas de soi, c'est que l'activité humaine tout court, la simple "dépense de force de travail", sans aucun souci de son contenu, tout à fait indépendante des besoins et de la volonté des intéressés, soit érigée en principe abstrait qui régit les rapports sociaux. »¹

Le monde anglo-saxon n'est pas non plus orphelin de critiques du travail. Parmi les auteurs ayant formulé de telles critiques, on pourra mentionner les écrits du socialiste anglais William Morris et son utopie *News from nowhere* (1890) dans laquelle il décrit la société du début du XXI^e siècle. Morris est l'un des premiers auteurs à avoir eu une réflexion sur la finalité du travail. Dans sa société future, les journées de travail ne durent pas plus de 4h par jour et la production d'objets inutiles dont personne n'a besoin cesse². Morris lie également – chose rare pour l'époque – des réflexions écologiques, ou du moins sur l'état de la nature, à sa critique du travail. Autre particularité, il ne considère pas, contrairement à nombre de ses contemporains, que la technique et les machines remplaceront l'humain et l'artisanat. Plus récemment, d'autres auteurs anglo-saxons ont publié des ouvrages contenant une critique de la catégorie « travail ». Parmi eux : David Frayne (*The Refusal of Work: The Theory and Practice of Resistance to Work, 2015*)³,

Peter Fleming (*The Death of Homo Economicus: Work, Debt, and the Myth of Endless Accumulation*) ou encore Kathi Weeks (*The Problem with Work: Feminism, Marxism, Antiwork Politics and Postwork Imaginaries*) qui propose une réflexion sur le refus du travail et le féminisme⁴.

La centralité du travail n'est pas un invariant historique

Que retenir de cette première partie sur la perception du travail à travers l'Histoire (européenne) ? Le premier constat, qui sera valable pour toutes les époques (à l'exception des sociétés primitives où le travail n'est pas une préoccupation) est que la perception du travail au sein des sociétés n'a que rarement fait l'objet d'un consensus. Les discours pour vanter ou fustiger le travail ont probablement toujours été multiples, donnant lieu à une polyphonie plutôt qu'à un chœur.

Dans les sociétés hiérarchisées de l'Antiquité ou dans la société d'ordre de l'Europe chrétienne, le travail n'est clairement pas la valeur centrale. Ce qui ne veut pas dire que certaines formes d'activité, certaines professions, métiers ou compétences ne sont pas valorisés. Tout au long de l'histoire, on retrouve des témoignages individuels, émis par différents groupes sociaux, laissant entendre qu'ils travaillaient durement. Lis et Soly⁵ interprètent ces nombreux témoignages comme une indication du fait qu'un « concept général et une appréciation du travail ont pu faire partie de la construction de l'identité personnelle » par le passé.

Le travail – ou l'activité exercée – par les individus est alors plus une conséquence de la place de

1. *Ibid.*

2. Jappe, A., William Morris et la critique du travail, 2016. [En ligne].

3. Traduit en français en 2022 par Baptiste Mylondo.

4. Une interview en français de Kathi Weeks est disponible sur Contretemps. [En ligne].

5. Lis, C., & Soly, H., *op.cit.*

chacun dans la société qu'un moyen par lequel on se définit. Dans les sociétés antiques et d'ancien régime, il semblerait que les discours critiquant le travail aient souvent été produits par des élites, afin de maintenir, conforter ou légitimer le rôle social de chacun. Ce fut le cas des philosophes grecs antiques au moment de la démocratie à Athènes. Les discours des premiers chrétiens du haut Moyen Âge allant à l'encontre du travail, promouvant le détachement et la contemplation visaient aussi à justifier et à légitimer la place et le rôle de l'Église dans la société. Dans la société d'ancien régime française, les nobles doivent veiller au principe de dérogeance. Ce principe interdit à un individu issu de la noblesse de se livrer au commerce (car l'argent est avilissant) ou de travailler dans les champs (dans la limite de la consommation personnelle). Les domaines devaient être exploités par des serfs. Le sang noble ne pouvant s'adonner à certaines activités et la place de chacun étant hiérarchiquement définie, le travail n'a pu être une valeur centrale des sociétés avant que certains verrous économiques et culturels ne sautent (révolutions agricoles nécessitant moins de main-d'œuvre à la campagne ; développement des villes, du commerce et de l'artisanat ; réformes protestante et catholique...).

Le travail comme « valeur » n'a donc rien de naturel, il s'agit d'une construction sociale que l'on peut faire remonter aux prémices du capitalisme. Le XIXe siècle et la révolution industrielle correspondent à l'apogée de la centralité du travail. Le travail émancipateur, libérateur, créateur de richesse, facteur de production, pourvoyeur de revenu fait quasiment l'unanimité. Cette hégémonie du travail – vanté tant par le patronat que par une large part des partis politiques et des mouvements ouvriers – va se poursuivre pendant tout le XXe siècle jusqu'à aujourd'hui.

La dernière campagne électorale en Belgique est révélatrice de cet état de fait. Les partis politiques en lice ont quasi unanimement mis le travail au centre de leurs campagnes, bien que leurs objectifs diffèrent diamétralement¹. Les critiques à la centralité du travail ne sont pas audibles, elles ne sont en effet portées ouvertement par aucune organisation politique ou sociale. Le fait que la remise en cause de la centralité du travail ne soit portée par aucun parti et qu'elle soit peu audible dans les mouvements sociaux ne signifie cependant pas que le « culte du travail » n'ait pas fait l'objet de sévères remises en cause durant le XXe siècle, et jusqu'à aujourd'hui.

Finalement, les différentes manières de percevoir le travail au cours de l'histoire – fardeau, aliénation, épanouissement et réalisation de soi, essence de l'homme, travail-facteur de production – coexistent de nos jours de manière tout aussi polyphonique que par le passé. L'originalité des deux derniers siècles se trouve plutôt dans le fait que le travail – sous sa forme capitaliste, principalement en tant que travail abstrait, dont la fonction est d'abord de produire des marchandises ou de la « valeur qui s'autovalorise » – soit devenu la valeur centrale, devant toutes les autres.

1. Leterme, C., « Si on parlait vraiment du "travail" dans la campagne électorale ? », *Gresea*, mars 2024.

Romain Gelin
Gresea

Partie 2

Le temps de travail dans l'histoire

Le temps de travail n'a cessé de se réduire depuis un peu plus d'un siècle en occident, du fait des gains de productivité, mais aussi de luttes sociales.

Pourtant, les durées de travail annuelles observées de nos jours demeurent dans une fourchette plutôt haute en comparaison avec ce qui a pu être observé lors de périodes plus anciennes.

Retour sur le temps de travail au cours de l'histoire.

Partie 2

Temps de travail dans l'histoire

Romain Gelin, *Gresea*

Après avoir discuté de la manière dont le travail a été perçu au cours de l'histoire, nous allons nous intéresser au temps consacré au travail au cours des différentes époques. Comme nous l'avons vu dans la première partie de cette étude, le travail n'a été ni une valeur ni un élément central des sociétés durant la plus grande partie de l'histoire humaine. La catégorie travail n'a pas non plus désigné la même réalité en fonction des époques. Dans cette section nous tenterons d'estimer le temps – quotidien, hebdomadaire et/ou annuel – consacré à des activités de subsistance. Il est évident que le « travail », sous sa forme moderne, ne trouvera pas de comparaisons pour des périodes plus anciennes. En revanche il est tout à fait possible de comparer les informations concernant le temps consacré à une activité productive, artisanale, agricole, voire domestique, entre différentes époques.

Les informations disponibles étant de plus en plus partielles à mesure que nous remontons dans le passé, nous devons nous contenter de mesurer tantôt la durée d'une journée de travail, tantôt le nombre de jours travaillés sur une année. L'idée n'étant évidemment pas de proposer une comparaison précise du temps que des individus pouvaient consacrer à « travailler », mais plutôt d'estimer des ordres de grandeur et leur évolution sur le temps long.

Même avec les capacités statistiques à notre disposition au XXI^e siècle, il demeure difficile de mesurer le travail informel, domestique ou de reproduction, qui se trouve en dehors de la sphère du salariat. Cette remarque sera d'autant plus valable pour les périodes passées, où une partie non négligeable du « travail » était effectué par les femmes, des esclaves ou des serfs sans qu'il soit possible de mesurer précisément ce temps de travail. Par conséquent, le temps de travail forcé ou invisibilisé des esclaves, des serfs ou des femmes demeurera largement un angle mort de cette étude.

L'estimation et les tendances que nous nous efforçons de présenter ci-après visent donc à répondre aux questions suivantes : A-t-on toujours travaillé autant, sur une journée, une année, que par le passé ? Comment

le temps consacré au travail a-t-il tendanciellement évolué sur le temps long ?

Aux temps où le travail n'était pas une valeur centrale

Nous avons vu dans la première partie que le travail n'était pas un concept des plus pertinents pour discuter des sociétés primitives. Pierre Clastres¹ expliquait à quel point les premiers Européens ayant rencontré des tribus amazoniennes ou aborigènes ont pu être dépaysés et décontenancés par le fait que les sociétés observées fonctionnaient avec des normes et des valeurs parfois incompréhensibles pour des Occidentaux. Certains auteurs ont tout de même tenté de mesurer le temps consacré au travail dans les sociétés primitives.

Pierre Clastres évoque le cas des chasseurs-nomades du désert du Kalahari ou d'agriculteurs sédentaires amérindiens à qui on attribue une durée quotidienne de travail inférieure à 4h. Se référant à un autre anthropologue – Jacques Lizot – il affirme que chez les Indiens Yanomami d'Amazonie vénézuélienne, la durée moyenne du temps consacré chaque jour au travail par les adultes, toutes activités comprises, dépasse à peine trois heures.

En 1976, dans *Âge de pierre, âge d'abondance : l'économie des sociétés primitives*, l'anthropologue étatsunien Marshall Sahlins tente d'évaluer le temps de travail hebdomadaire dans les sociétés bushmen d'Afrique australe et les sociétés aborigènes d'Australie. Par travail, l'auteur considère principalement les activités de subsistance (chasse, cueillette, fabrication et maintenance d'outils, logement...).

Sahlins parle de société d'abondance pour qualifier les sociétés primitives. Par société d'abondance,

il entend une société « où tous les besoins matériels des gens sont aisément satisfaits ». Pour lui, les sociétés primitives sont les premières sociétés d'abondance, non pas parce qu'elles produisent beaucoup, mais bien du fait de besoins matériels limités.

À partir d'ethnographies, Sahlins donne des estimations du temps de travail dans plusieurs sociétés. Pour les aborigènes d'Australie occidentale, le chercheur évoque un temps de travail de deux à trois heures par jour pour se procurer de quoi manger. En Papouasie, Sahlins avance « que les hommes kapauku passent approximativement un quart de leur « temps de travail » à jardiner, les femmes environ un cinquième. Plus précisément, les hommes consacrent en moyenne 2 heures 18 de leur journée à l'agriculture et les femmes en moyenne 1 heure 42. » Dans un village bemba (Zambie), durant 45% du temps, les hommes ne s'adonnent à aucun travail ou presque, avec une durée de travail effectif de 4,72 h par jour « au cours d'une période de travail agricole réduit, mais non pas de l'« étroite saison » bemba où la faim rôde. » Les femmes partagent quant à elles « leur temps plus équitablement entre le travail à temps complet (30,3%), le travail à temps partiel (35,1%) et des journées de quasi-inactivité (31,7%). Ce programme peu astreignant se modifie, tant pour les hommes que pour les femmes, lorsque la saison agricole bat son plein. »

Là encore, les auteurs aboutissent à des temps de travail qui ne dépassent guère les 5h par jour, ponctués de périodes de travail plus intenses lors des récoltes – pour les sociétés agricoles – ou au contraire de périodes moins intenses lors des saisons des pluies ou de moments de fortes chaleurs.

Des critiques ont été formulées à l'encontre des travaux de Sahlins, notamment à propos du fait

1. Clastres, P., *La société contre l'État*, 1974.

que celui-ci semble choisir certains témoignages plutôt que d'autres, qu'il embellisse parfois la situation des sociétés primitives et que celles-ci subissaient régulièrement des pénuries, contrairement à l'image d'abondance qui ressort de son ouvrage¹. Il n'en demeure pas moins que Sahlins a réussi à mettre en lumière – et c'est la question qui nous intéresse ici – le fait que le temps consacré aux activités productives est plus faible dans l'ensemble des sociétés traditionnelles que dans les sociétés qui vont succéder, notamment les premières civilisations agricoles. Il observe par ailleurs que les sociétés primitives ne recherchaient pas particulièrement à augmenter leur production totale. En effet, la plupart des gains de productivité y sont convertis automatiquement en « réduction du temps de travail ».

Autre estimation, celle de Lee et Daly dans leur encyclopédie des chasseurs-cueilleurs² : l'ensemble des activités incluant la chasse et la cueillette, la production et l'entretien d'outil et de l'habitation, les tâches domestiques et la garde d'enfant équivaut à une durée comprise entre 40,1 et 44,5h par semaine. Bien que ces estimations soient plus élevées que celles présentées auparavant par Clastres ou Sahlins, elles ne semblent pas dépasser le temps consacré aux mêmes activités dans la plupart des sociétés industrielles actuelles. Gomez-Baggetun précise également que ces temps de travail hebdomadaires semblent bien plus faibles que ceux observés dans les sociétés agraires qui ont suivi et que les tâches effectuées sont bien moins monotones³.

Concernant le temps de travail des populations antiques, les sources ne sont pas nombreuses. On sait que pour les Grecs et les Romains, tout comme dans l'Égypte antique, le travail était interrompu par de nombreux jours fériés liés à des célébrations pour fêter l'arrivée des saisons, honorer les dieux, célébrer l'anniversaire de l'empereur ou fêter une victoire militaire par exemple⁴.

Dans la Grèce antique, les esclaves fournissaient une bonne partie du travail nécessaire à la vie de la cité. À Athènes, les esclaves publics, propriété de la Cité, avaient à leur charge des fonctions administratives, financières, policières. Certains disposaient de compétences spécialisées dont de nombreux citoyens ne disposaient pas⁵. À côté, on retrouvait des travailleurs libres, mais non-citoyens (métèques – des étrangers libres souvent artisans ou commerçants – esclaves affranchis) bien que la distinction entre esclaves et citoyens libres semble avoir été mouvante, surtout lors de la période archaïque⁶. Par ailleurs, il n'existe que peu de sources qui permettent de savoir dans quelle mesure les artisans libres, citoyens ou métèques, participaient à la production.

Dans ce contexte, difficile d'estimer précisément le temps de travail dans la Grèce antique. On estime que la journée de travail d'un artisan pouvait durer 9h l'hiver et 14h l'été⁷. Mais là encore, les zones d'ombres sont nombreuses puisque nous n'avons que peu d'informations sur la part du travail artisanal qui était réalisée à la tâche (probablement

1. Voir sur le blog de Christophe Darmengeat, la note de lecture consacrée à l'ouvrage de Sahlins en 2013. [En ligne].

2. Lee, R.B., Daly, R.H., Daly, R., *The Cambridge Encyclopedia of Hunters and Gatherers*. Cambridge University Press, 1999, cité dans E. Gomez-Baggethun, « Rethinking work for a just and sustainable future », *Ecol. Econ.*, 200, 2022.

3. Gomez-Baggetun (2022), *Ibid.*

4. Scullard, H.H., *Festivals and ceremonies of the Roman Republic*, 1981.

5. Leneveu, J., Mary Laville, M., « Analyse de la valeur travail sous le prisme de son historicité anthropologique. Ou comment le travail est devenu une quasi-religion d'État », *Cahiers de Psychologie Politique*, (31), 2017.

6. Garlan, Y., « Chapitre IX. Le travail libre en Grèce ancienne ». *Économie et société en Grèce antique*, édité par Brulé Pierre et al., Presses universitaires de Rennes, 2007.

7. Viniger, V., *Les artisans dans l'Athènes classique*. Sciences de l'Homme et Société. 2023.

majoritaire) et celle dont le temps était décompté (notamment dans les chantiers de construction).

Concernant le nombre de jours chômés, on sait qu'au moins une trentaine de fêtes avaient lieu à Athènes, dont certaines duraient plusieurs jours. Au total, on comptait 120 jours de fête dans le calendrier athénien. Les hommes libres étaient d'ailleurs tenus de participer à certaines d'entre elles et ne pouvaient donc avoir d'autres activités à ces moments-là.

On sait aussi que « moins le citoyen est riche, plus ses journées de travail sont grandes et sa participation politique est moindre. Les métèques ne sont pas conviés à toutes les fêtes athéniennes. Néanmoins, les plus riches pouvaient financer des liturgies, tandis que les plus pauvres se concentraient sur leurs travaux. Quant aux esclaves, ce sont certainement les individus qui ont le moins de repos. Ils dépendent de leur maître et peuvent parfois se reposer en les accompagnants lors de leurs loisirs. »¹ Le travail féminin est attesté dans la Grèce antique, au-delà du seul travail domestique, pour des activités marchandes², artisanales et pour les travaux agricoles³, bien qu'avec des rôles et prérogatives différents.

Le calendrier romain comptait beaucoup de jours fériés, dont le nombre semble s'être accentué au cours de l'Antiquité notamment avec les jeux. Selon Wasson, la plupart des Romains travaillaient une journée de six heures, de l'aube à midi. L'après-midi était généralement consacrée aux loisirs (assister aux jeux, au théâtre ou aller aux bains), y compris

pour les pauvres que le gouvernement ressentait le besoin de divertir⁴. Lors du règne de l'empereur Claude (41 à 54 apr. J.-C.), il y avait 159 jours où aucune activité n'était menée⁵. Le nombre de jours fériés serait passé d'une « soixantaine sous Auguste (27 av. J.-C-14 apr. J.-C.) à presque 180 à la fin de l'Antiquité (177, dont 66 consacrés aux jeux du Cirque Maxime dans le calendrier de Philocalus, daté de 354). »⁶

Dès le IV^e siècle, sous l'influence du christianisme, le dimanche devient un jour chômé au cours duquel il est interdit d'organiser des divertissements publics ou de célébrer les jeux. De même pour les tribunaux : « Dès la fin du IV^e siècle, le calendrier de l'année judiciaire apparaît ainsi constitué : outre les temps des moissons et des vendanges, les tribunaux romains chômaient tous les dimanches, les sept jours avant et après Pâques, ainsi que les jours de Noël et de l'Épiphanie, le premier janvier, le jour des anniversaires de Rome et de Constantinople, ainsi que pour différentes fêtes liées aux événements impériaux. »⁷

Si le temps de travail semble faible à première vue dans les sociétés antiques, il ne faut pas négliger le recours fréquent aux esclaves ou au servage. Une part non négligeable de l'économie reposait sur du travail forcé, non rémunéré ou des corvées, notamment les tâches les plus pénibles ou désagréables. Peu de textes décrivant les conditions de travail des franges de la population exploitées, comme les femmes, les domestiques ou les esclaves – et encore moins leur durée quotidienne – au cours de l'Antiquité nous sont parvenus. Pendant l'Empire

1. *Ibid.*

2. D'Ercole, M. C., « Marchands et marchandes dans la société grecque classique ». *Des femmes en action*, édité par Boehringer S. et Sebillotte Cuchet V., Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2013.

3. Viniger, 2023, *op.cit.*

4. Wasson, D. L., *Vie quotidienne en Rome antique*, World History Encyclopedia, 2018.

5. Gomez-Baggetun (2022), *op.cit.*

6. Pichon, B., *Jeux du cirque. Publicationnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*, 2025.

7. Desmette, P., et Martin, P., éditeurs. *Orare aut laborare ? Fêtes de précepte et jours chômés du Moyen Âge au début du XIX^e siècle*. Presses universitaires du Septentrion, 2017.

romain, certaines classes sociales devaient par exemple accomplir des tâches pour le compte de l'État, comme l'entretien des routes, des ponts ou des digues. Il n'en demeure pas moins qu'en moyenne, le temps de travail dans l'Antiquité semble, au moins en nombre de jours travaillés, moins important qu'aujourd'hui.

Le temps travaillé au Moyen Âge

Durant le Moyen Âge, le temps libre va s'accroître du fait de la croissance de la productivité agricole et de l'usage progressif des moulins qui permettent un meilleur accès à l'énergie du vent et de l'eau.

Le Moyen Âge européen est aussi une période marquée par la primauté de l'Église chrétienne. Celle-ci va imposer de nombreux jours fériés. À l'époque carolingienne (VIII^e siècle), on dénombre quelques 70 jours chômés chaque année : 52 dimanches plus une quinzaine de fêtes religieuses.

Vers 1100, François Léauté relève quelques 117 jours chômés pour le diocèse de Troyes, et 129 vers 1239, avant une nette décrue à la fin du Moyen Âge : 106 jours chômés en 1374 et en 1501¹. À la fin du Moyen Âge, les calendriers européens comptent une centaine de fêtes religieuses par an, si bien que la plupart des villages de l'Europe médiévale étaient en congé la moitié de l'année, en comptant Noël, Pâques, mais aussi les fêtes liées aux saints locaux et les jours de repos (une fois les périodes de travaux intensifs liées à l'agriculture terminées). De même, les mariages et naissances impliquaient souvent de longues célébrations.

Le repos dominical est la règle dans l'ensemble du monde chrétien, avec des dispositions propres à différentes régions et époques. On a pu observer des distinctions entre des activités économiques (vendanges, moisson, fauchage...) interdites le dimanche, et des activités domestiques autorisées (préparer de la nourriture, œuvrer à la propreté des maisons...) De nombreux textes de loi imposent ce congé dominical, même si les historiens peinent à savoir quelle était leur véritable application pratique².

Durant les derniers siècles du Moyen Âge, un mouvement pour réduire le nombre de jours fériés va s'observer. Il sera d'abord lié aux impératifs professionnels, notamment dans les zones rurales où la production agricole se trouve dépendante des aléas climatiques et des saisons. On sait par ailleurs que la tenue de nombreuses foires était associée à la fête de saints. Dans ce cas, c'est l'Église qui prenait une certaine distance avec le repos dominical³. Certaines professions qui doivent répondre aux besoins plus quotidiens des populations (meuniers, pâtisseries, bouchers, cordonniers dans les villes de pèlerinage) sont également autorisées à travailler le dimanche et/ou les jours fériés.

Si les préoccupations d'ordre économique semblent avoir été prédominantes dans le mouvement de réduction du nombre de jours fériés, on peut penser que les sociétés de la fin du Moyen Âge étaient aussi de moins en moins enclines à consacrer du temps aux offices religieux. Les individus préféraient au contraire accorder plus de temps à accroître leurs gains ou tout simplement au temps libre. Au sein même de l'Église, de plus en plus de voix vont s'élever en faveur d'une « réforme qui valorise le travail et prenne du recul face au culte des saints jugé trop

1. Léauté, F., « Le respect des jours chômés au XV^e siècle. L'exemple de la Champagne », *Revue d'histoire de l'Église de France*, t. 98, n° 240, 2012, p. 5-23.

2. Desmette & Martin (2017), *op.cit.*

3. *Ibid.*

envahissant pour favoriser la diffusion d'une modalité plus intériorisée de la vie religieuse »¹.

Sur une année de 365 jours, on observait au moins une centaine de jours chômés (dimanche et jours de fête ou fériés). Parmi les jours restants, une bonne partie était perdue, surtout en hiver, à cause de la pluie et de la neige ou parce que beaucoup ne trouvaient pas nécessairement à travailler en dehors des périodes de moissons ou de vendanges². « En dehors de la question des jours fériés, celle de la variabilité du travail d'une saison à l'autre, voire d'un jour à l'autre est ce qui caractérise l'expérience d'un très grand nombre de travailleurs à l'époque préindustrielle », rappellent Desmette et Martin.

Corinne Maitte et Didier Terrier distinguent plusieurs grandes causes pouvant induire des rythmes de travail annuels discontinus : la variation des saisons avec une période de travail plus intense en été et au début de l'automne pour les travaux agricoles et les variations climatiques avec des périodes de neige ou de gelée qui empêchent certaines activités ; les variations de la conjoncture économique avec des périodes de très forte embauche et d'autres de calme plat (propres à chaque produit ou région) ; ou encore des variations dans la capacité de travail individuelle – allant de la maladie ponctuelle à l'incapacité permanente.

De nombreuses traces écrites de loi, de règlements qui fixent – plus ou moins précisément – la durée de la journée de travail dans différentes activités et régions nous sont parvenues. Là encore, les incertitudes demeurent sur ce que signifie une « journée de travail » selon les époques. Jusqu'à ce que le temps soit précisément décompté avec le développement des horloges sur les frontons des églises, la journée de travail semble avoir tantôt désigné

une période marquée par la durée du jour, tantôt par le temps nécessaire à accomplir une tâche. Dans ce cas, une journée pouvait donc être sensiblement plus longue ou plus courte que la durée du jour.

Là où nous disposons d'horaires « précis », la journée de travail commence le plus souvent à l'aube et se termine au crépuscule, avec plusieurs pauses dans la journée. Ceci était surtout vrai pour les périodes de travaux agricoles. Pendant le reste de l'année, les individus disposaient probablement de beaucoup plus de temps libre. Les changements de saison, et donc de la durée du jour, sont pris en compte avec des « journées longues » et des « journées courtes », notamment dans le domaine agricole.

Un cas extrême est celui de Bruxelles et du Brabant au XVe siècle, avec une année divisée en 11 périodes où chaque mois a son horaire, l'horaire initial débutait entre 4h30 et 7h30 et la fin du travail entre 17h et 19h, l'amplitude journalière variant de 14h30 en été à 9h30 en hiver. Les règlements sur l'amplitude horaire des journées de travail comportent aussi des spécifications sur les heures de pause : « Ainsi, dans la Bruxelles du XVe siècle, quand l'amplitude journalière de travail est de quatorze heures trente, les pauses sont les plus nombreuses : une heure le matin, une heure l'après-midi, en plus de la pause de midi qui est toujours située entre 11h et 12h30. Quand, au contraire, la durée totale de la journée de travail est réduite à neuf heures trente, seule reste la pause méridienne. »³

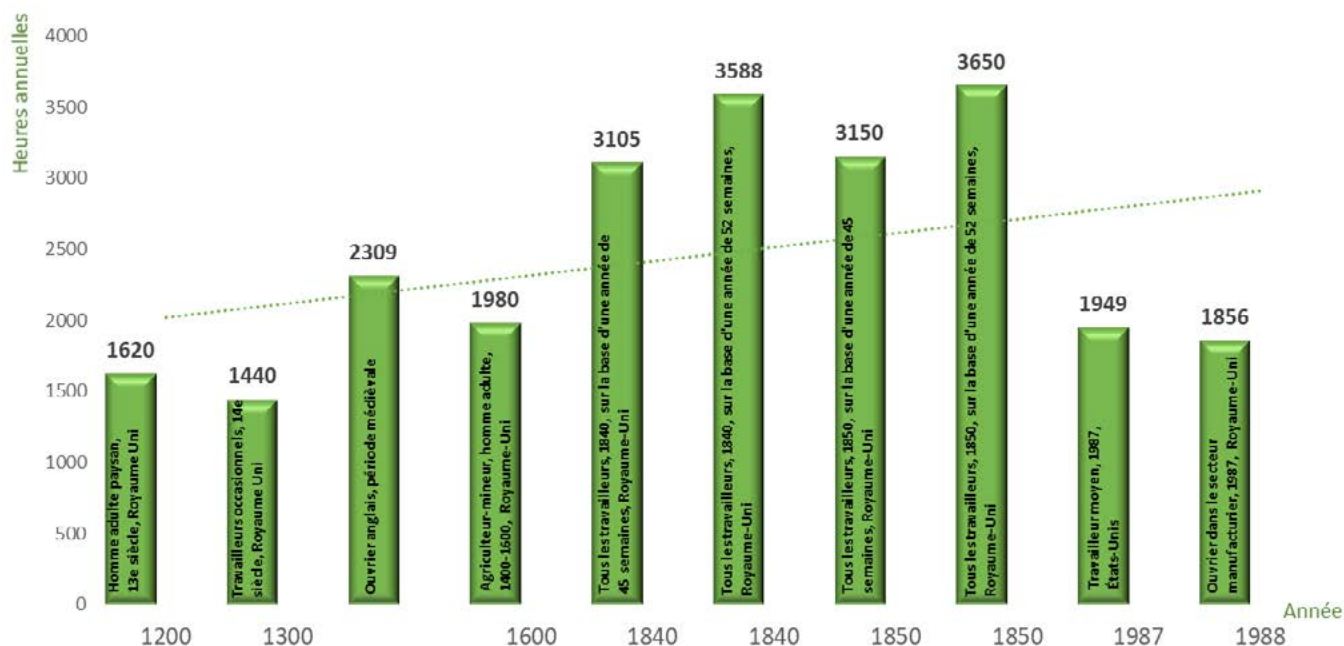
Juliet Schor, une économiste étatsunienne spécialiste du temps de travail et du consumérisme, dépeint quant à elle un tableau dans lequel le rythme de travail au Moyen Âge était lent et où l'idée de productivité ou de gain de temps était très éloignée

1. *Ibid.*

2. Maitte, C. et Terrier, D., « Chapitre VI. L'année de Travail du XIVe Au XVIIIe siècle ». *Les rythmes du labeur. Enquête sur le temps de travail en Europe occidentale. XVe-XIXe siècle* (p. 203-241). La Dispute, 2020.

3. Maitte et Terrier, (2020), Chapitre premier, *op.cit.*

Figure 1 - Huit siècles d'horaires de travail annuel (tiré de J.Schor, *The overworked American. The unexpected decline of leisure*, 1992, p.45.)



des préoccupations quotidiennes. Schor avance la thèse selon laquelle des journées de travail longues et intenses auraient nécessité des apports caloriques bien supérieurs à ceux connus pour la période¹. Selon la chercheuse, le paysan médiéval disposait de périodes de congés allant de 8 semaines à la moitié de l'année. Nous reproduisons à la figure 1 un tableau tiré des travaux de Juliet Schor qui propose des durées moyennes de travail annuelles pour le Royaume-Uni et les États-Unis depuis 1200.

À partir de la Renaissance : un temps de travail croissant

La Renaissance et le début de l'époque moderne correspondent à un moment où le temps de travail a tendance à augmenter, en parallèle d'une perception plus favorable du travail (voir partie 1). Le temps de travail va croître jusqu'à la révolution industrielle pour atteindre son apogée au XIXe siècle. Les journées semblent donc avoir été longues bien avant

la révolution industrielle. Cet accroissement de la durée de travail va encore s'amplifier avec la réduction du nombre de jours fériés. C'est également à cette époque que le temps de travail et les temps de pause deviennent l'objet de réglementation.

En 1567, un édit royal français fixe l'amplitude de la journée de travail pour les maçons, tailleurs de pierre, charpentiers, tuiliers, couvreurs et manœuvres entre douze (de 6h à 18h) et quatorze heures (de 5h à 19h). Cet édit sera confirmé en 1667, 1675 et 1712. En 1634, un règlement décrit l'organisation du travail et de la comptabilité de la galerie et de la chapelle Médicis à Florence. Il est précisé que les travailleurs doivent « se présenter dans leurs boutiques et leurs lieux de travail le matin au lever du soleil, en tout temps les jours de travail... Pour rester le soir jusqu'au coucher du soleil. »² Quatorze heures, c'est aussi la durée de la journée des tailleurs anglais prévue par un Act de 1721 qui stipule qu'ils doivent travailler de 6h à

1. Schor, J., *The overworked American. The unexpected decline of leisure*, 1992.

2. Maitte, C., et Terrier, D., *Les rythmes du labeur. Enquête sur le temps de travail en Europe occidentale. XVe-XIXe siècle* (p. 31-67). La Dispute, 2020.

20h, comme ce fut le cas pour d'autres métiers à Londres.

Autre exemple de règlement qui fixe la journée de travail, en 1726, celui du moulin à soie de Farra d'Isonzo, près de Gorizia dans le Frioul, qui prévoit quatorze heures de travail quotidien. La même amplitude horaire est constatée à la manufacture de glaces de Saint-Gobain pour les travailleurs journaliers. En 1743, l'amplitude de la journée de travail est de 15 heures à Eupen et Hodimont, où les ouvriers tondeurs débutent leur journée à 5h et la terminent à 20h. Même amplitude dans la filature de Trévoux dans l'Ain. Les longues journées semblent être généralisées en Europe au XVIIIe siècle. La journée de travail de 14h semble avoir été la norme aux XVII et XVIIIe siècles. L'encyclopédie de Diderot et le dictionnaire de commerce de Savary mentionnent un horaire de travail pour les « ouvriers qui se louent pour travailler tout le long d'un jour, c'est-à-dire depuis cinq heures du matin jusque à sept heures du soir ». ¹

Les philosophes des Lumières, qui considèrent le travail comme une vertu, vont être très critiques à l'égard du monopole de l'Église sur l'organisation du temps. Ils pointent notamment la célébration de nombreuses fêtes religieuses². Le nombre de jours chômés diminue drastiquement à cette période. Le nombre de jours travaillés augmente dans la proportion inverse.

Finalement, « jamais sans doute n'a-t-on autant travaillé en Europe qu'entre la fin du siècle des Lumières et les années 1830. Les travaux de Hans-Joachim Voth sur le temps de travail à Londres entre 1750 et 1830 ont montré que, pour l'essentiel, cet accroissement ne résulta pas d'un allongement de la durée

quotidienne du travail, mais d'une augmentation du nombre de jours travaillés grâce surtout au recul de la pratique de la Saint-Lundi et à une réduction du nombre de jours de fêtes religieuses chômées. Ce constat d'ensemble paraît solide et il n'a guère été discuté. Il ne serait probablement pas très différent pour la France où, on le sait, la suppression des jours de fêtes religieuses d'obligation, c'est-à-dire chômées, est particulièrement intense au cours du XVIIIe siècle, leur nombre passant d'une moyenne de 35 à 40 au début du règne de Louis XIV (avec de sensibles variations selon les diocèses) à une vingtaine à la veille de la Révolution »³.

Révolution industrielle : l'apogée du temps travaillé⁴

Le travail au moment de la révolution industrielle est souvent associé à celui de l'usine et de la grande industrie. En fait, des techniques modernes vont cohabiter avec des techniques traditionnelles jusque tard dans le siècle et la diffusion de l'industrie se fera de manière tout à fait inégale selon les régions et les pays. En outre, le travail à la tâche dont le temps de travail n'est pas forcément décompté reste très présent tout au long du siècle.

Si la proximité temporelle du XIXe siècle nous permet de disposer de plus de sources concernant le temps de travail que pour des époques plus anciennes, les zones d'ombres sont légion. Pour de nombreuses activités ou professions, nous ne disposons d'aucune estimation de ce que pouvait être une journée de travail : travail d'un fermier indépendant, d'une servante de ferme, d'un berger, d'un domestique d'auberge, d'institution (collège, pensionnat, couvent...) des laveuses de lessives... Le travail éreintant effectué dans les colonies demeure aussi

1. Maitte & Terrier (2020), *op.cit.*

2. Grenier, J.-Y., Temps de Travail et Fêtes Religieuses Au XVIIIe siècle. *Revue historique*, 2012, 663(3), 609-641.

3. *Ibid.*

4. Cette section se repose largement sur les informations glanées dans l'article de Maitte, C. et Terrier, D., « Chapitre II. La journée de travail au XIXe siècle ». *Les rythmes du labeur : Enquête sur le temps de travail en Europe occidentale. XVe-XIXe siècle* (p. 69-101). La Dispute, 2020.

LA SAINT-LUNDI, FORME DE RÉSISTANCE AU TRAVAIL OUBLIÉE DANS L'EUROPE DE LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

La pratique de la Saint-Lundi consiste, pour une partie de la classe ouvrière, à chômer volontairement le lundi. Si cette pratique n'a laissé que peu de souvenirs dans l'histoire des classes populaires, elle a été combattue comme l'un des pires fléaux du XIXe siècle – sans grand succès la plupart du temps – par les élites religieuses et industrielles de nombreux pays européens¹. Si on ne connaît pas précisément son origine, possiblement liée aux coutumes compagnonniques, la Saint-Lundi était pratiquée au moins dès le XVIIe siècle et connaîtra son apogée avec la première vague d'industrialisation et son déclin à la fin du XIXe siècle.

La Saint-Lundi est pratiquée un peu partout en Europe (pays scandinaves, germaniques, Catalogne, Andalousie, Belgique, Angleterre, nord de la France) où l'on retrouve des industries de petite taille (imprimerie, filatures, fabriques, artisans, compagnons, ...), voire parfois dans des industries plus lourdes. Les ouvriers, accompagnés de leurs familles ou non, au lieu de se rendre sur leur lieu de travail, profitent de leur lundi pour participer à des activités souvent festives (cabarets, bals, guinguettes...) et parfois culturelles (théâtre).

Il s'agit notamment de remettre en question l'obligation du repos du dimanche et l'interdiction de certaines activités imposées par l'Église. En effet, « pour la plupart des ouvriers des centres industriels, anticléricaux et antibourgeois, l'institution du dimanche est trop entachée de cléricisme et soumise aux normes de la bourgeoisie. Ils lui préfèrent la fête du lundi, qui, de cette manière, devient aussi la plateforme temporelle de leurs luttes. »² Les ouvriers préfèrent alors le temps libre à l'accumulation d'argent. Une fois les sommes gagnées pour permettre sa survie et celle de sa famille, le choix entre salaire et temps libre se porte sur le temps libre.

Dans de nombreux cas, le fait de ne pas travailler le lundi était associé à des métiers où le travail du dimanche était présent. Le lundi était ainsi un jour de repos. Le travailleur de l'agriculture, en revanche, ne connaissait pas la Saint-Lundi³.

Pour l'église et les patrons, la Saint-Lundi devait être combattue puisque synonyme de débauche, de consommation effrénée d'alcool et de violences. Cette coutume sera fustigée, souvent de manière exagérée, dans les discours dominants.

En France, après la révolution de 1848 et le rétablissement de l'empire fin 1851, les critiques à l'égard de la Saint-Lundi se font plus insistantes. Les participants sont alors dépeints comme des émeutiers, des « faiseurs de barricades » et la cause de tous les désordres sociaux. Après la Commune de Paris en 1871, on accusera aussi les protagonistes d'avoir pratiqué la Saint-Lundi. Dans le courant du XIXe siècle, on commence à fournir des estimations des pertes causées par le chômage volontaire. Il est alors reproché aux ouvriers – en plus d'avoir des mœurs dissolues – de nuire à la production des industries.

Durant le XIXe siècle, les cabarets, cafés, guinguettes situés près des barrières⁴ sont aussi des lieux de contestation. Les guinguettes convenaient parfaitement pour les grands rassemblements de corporations entières. Quand « aucun bistrot de ville ne pouvait abriter tous les participants, alors on allait chercher à la barrière un espace plus étendu, et peut-être surveillé de moins près. »⁵ Au cours des décennies 1860-70, les ouvriers de certaines industries (porcelaine et textile à Limoges p. ex.) font de la pratique de la Saint-Lundi une question politique, encouragée par la création de l'Association internationale des travailleurs (AIT) en 1864.

La répression s'intensifie et les classes dominantes espèrent en finir avec cette pratique. Des pièces de théâtre, des romans et des nouvelles sont rédigés pour inciter les ouvriers à ne pas participer à la Saint-Lundi. À Roubaix, le jour de paie des ouvriers passe du samedi au mercredi. Certains patrons offrent des primes pour les travailleurs qui boycotteraient le lundi chômé. Près de Laon, en Picardie, les filateurs offrent un verre d'eau-de-vie à leurs travailleurs le lundi. La semaine anglaise – avec le samedi après-midi libre – est instaurée dans certaines entreprises dans l'espoir de pousser les ouvriers à venir travailler le lundi. À Reims, des

1. Beck, R., « Apogée et déclin de la Saint Lundi dans la France du XIXe siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 29 | 2004, 153-171.

2. *Ibid.*

3. Thompson, E.-P., *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*. La Fabrique Éditions. (préface), 20004.

4. Les barrières étaient installées aux limites de la ville. Elles servaient de point de passage pour les personnes venant de l'extérieur afin de prélever des taxes sur certains produits entrants ou sortants de la ville, à la manière d'un bureau de douane.

5. Agulhon M., *Histoire vagabonde T1, Ethnologie et politique dans la France contemporaine*, 2013.

un angle mort quant au temps de travail global à cette époque.

Certains détails sont glanés dans des correspondances ou des journaux. La correspondance d'une servante, bonne à tout faire dans l'aristocratie anglaise met en lumière ce que pouvait être une journée de travail pour ce type d'activité : travail de 6h du matin à 23h ou minuit avec de rares jours de liberté ou de congés accordés au bon vouloir du patron. Peu d'informations sont disponibles sur le temps de travail des ouvriers à domicile ou des travailleurs à la tâche, dont on suppose que les journées étaient longues.

La mécanisation d'une partie de l'industrie au XIXe siècle va avoir pour conséquence de permettre la production industrielle quasi en continu. Le facteur limitant étant le travail humain nécessaire pour la maintenance ou comme complément de la force mécanique. C'est dans ce contexte que le travail humain va être intensifié et ses horaires allongés.

Cet accroissement du travail humain va donner lieu à de nombreux abus que nous ne documenterons pas ici. Cette dégradation des conditions de travail va progressivement déboucher sur des résistances ouvrières et une régulation des horaires de travail tout au long du XIXe siècle, notamment pour prévenir les abus concernant les personnes considérées comme les plus faibles (jeunes enfants, jeunes filles puis femmes).

Corine Maitte et Didier Terrier¹ décrivent quatre étapes dans l'évolution des lois sur le temps de travail au long du XIXe siècle. La première prend cours entre 1819 et 1833, lorsque l'Angleterre va limiter le temps de travail des enfants dans des *Factory Act*. Dans un premier temps, la loi limite l'amplitude horaire pour le travail des enfants. Celui-ci est interdit

aux enfants de moins de 9 ans dans les filatures de coton anglaises. La loi fixe par ailleurs la durée de la journée de travail à 12h par jour (pauses exclues) pour les enfants de 9 à 16 ans. La Prusse, la Saxe, la Bavière puis la France suivront en limitant la journée de travail à 10h pour les enfants entre 9 et 16 ans à partir de 1839. Des pays comme la Belgique ou l'Italie refuseront de légiférer avant les années 1880, symbole d'un rapport de force largement à l'avantage du patronat dans ces deux pays.

Une deuxième étape dans les législations sur le temps de travail intervient avec le *Factory Act* de 1847. Dès les années 1830, le « mouvement des dix heures » réclamait une réduction du temps de travail. En 1847, l'Angleterre limite le travail des enfants et – nouveauté – des femmes à 10 heures par jour (8h le samedi), toujours dans le textile.

Le troisième temps dans la limitation de la journée de travail a lieu autour de 1870. Cette fois, la loi crée une nouvelle différenciation pour les « filles mineures » (entre 16 et 21 ans). C'est le cas en 1874 en France pour les enfants et filles employés dans l'industrie. Le travail des enfants y est interdit jusque 12 ans. La journée de travail ne peut pas excéder 12h/jour (assorties de périodes de repos). Le travail de nuit, du dimanche et des jours fériés est également interdit pour les femmes et les enfants. En Angleterre, le *Factory and Workshop Act* de 1878 vise les enfants de 10 à 14 ans, pour qui la durée de travail ne doit pas excéder « six heures trente pour l'enfant qui travaille le matin, de six heures pour l'enfant qui travaille le soir. Le samedi, cette durée est de deux heures »². Pour les « jeunes personnes » de 13 à 18 ans, la présence maximum à l'usine par journée de travail est de 12h pour 10h30 de travail effectif. Les femmes et les enfants sont « protégés ». Pour les autres, la durée de la semaine

1. Maitte, C. et Terrier, D., « Chapitre II. La journée de travail au XIXe siècle ». *Les rythmes du labeur : Enquête sur le temps de travail en Europe occidentale. XVe-XIXe siècle* (p. 69-101). La Dispute, 2020.

2. *Ibid.*

de travail de 54 à 56 heures semble être la norme, avec le samedi après-midi libéré.

La quatrième étape dans l'évolution de la loi sur la durée de travail se déroule à la fin de la décennie 1880. La Belgique (1889), l'Angleterre (1891), l'Allemagne (1891), puis la France (1892) adoptent des législations sur le temps de travail. C'est aussi à cette époque que le 1er mai est érigé en symbole des luttes collectives pour réduire encore le temps de travail. Le travail des jeunes enfants est aboli partout dans l'industrie, avec des différences sur l'âge (entre 9 et 14 ans selon les pays). C'est à cette période que l'idée de dispenser un enseignement élémentaire au plus grand nombre devient effective. Notons que ces lois ne concernent généralement que l'industrie – l'artisanat, la proto-industrie ou l'agriculture en sont exclus.

Malgré les législations successives, les exemples de patrons qui exigent de leurs travailleurs qu'ils débutent plus tôt ou terminent plus tard leurs journées, qui suppriment les temps de pause ou obligent les ouvriers à prendre leur repas en continuant le travail semblent nombreux. Pour les historiens Corinne Maitte et Didier Terrier, « il est clair que l'ensemble des lois entrées en vigueur tout au long du siècle ne suffit jamais pour attester de l'application du droit : toute la législation qui se met en place à propos de la durée quotidienne du travail ne procède que d'une « intention de droit », mais pas davantage. »¹

Finalement, il demeure difficile d'estimer une journée de travail moyenne au XIXe siècle tant la diversité des situations est grande – ce qui était probablement moins le cas dans des sociétés quasi exclusivement agricoles. La comparaison entre pays laisse penser que, dans la seconde moitié du XIXe siècle, c'est en Angleterre que le temps de travail journalier était le plus court. À l'inverse, la Belgique,

la France ou l'Allemagne semblent avoir connu des horaires de travail plus importants – l'écart pouvant s'interpréter comme un différentiel de productivité entre les usines anglaises et celles de l'Europe continentale.

Dans l'industrie, les journées étaient probablement considérables, jusqu'à 12 ou 15h selon les périodes de l'année. Les longues journées de travail semblent avoir eu cours dès la Renaissance et jusqu'au XIXe siècle. La révolution industrielle est aussi marquée par la baisse drastique du nombre de jours fériés, si bien que le nombre d'heures travaillées sur une année semble avoir atteint son apogée au cours du XIXe siècle.

Réduire (collectivement) le temps de travail

Depuis la fin du XIXe siècle, la tendance lourde est à la réduction du temps de travail (RTT). Celle-ci a pris plusieurs formes² : réduction du nombre d'heures travaillées dans une journée, dans une semaine ; réduction du nombre de jours travaillés dans une année avec l'introduction des congés payés ; réduction du temps travaillé sur une vie (allongement de la durée des études et mise en place d'un système de pensions en fin de carrière).

Les deux graphiques ci-dessous, repris d'une étude de l'ETUI, le centre de recherche des syndicats européens, nous donnent les grandes tendances concernant le temps de travail par pays pour une année ou sur une semaine (pour le secteur industriel).

La réduction du temps de travail observée depuis le dernier quart du XIXe siècle est largement le fait de luttes ouvrières et syndicales. Les revendications de réduction collective du temps de travail

1. *Ibid.*

2. De Spiegelaere, S., Piasna, A., *Le pourquoi et le comment de la réduction du temps de travail*, Etui, 2020.

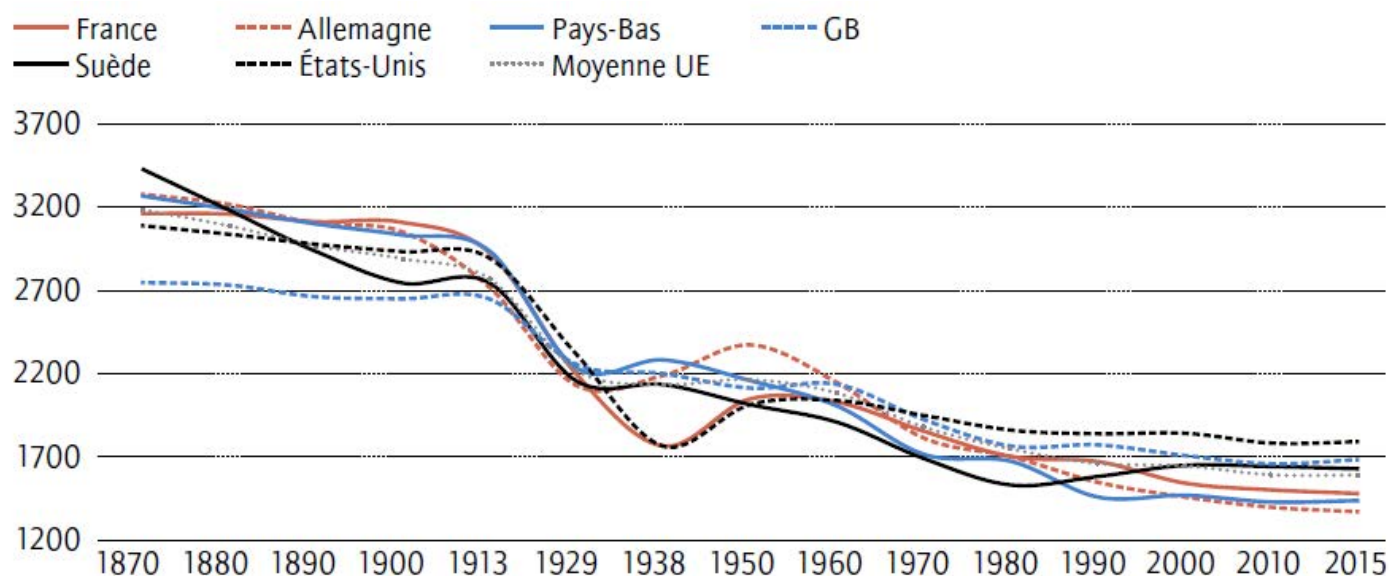
ont connu des justifications mouvantes au cours du temps et vont fortement varier entre la fin du XIXe et du XXe siècle. En 2016, l'Institut d'histoire ouvrière, économique et sociale (IHOES) retraçait l'histoire de ces revendications en Belgique¹, en isolant deux périodes.

La première s'étend du début du XXe siècle à la Première Guerre mondiale. Comme expliqué précédemment, la Belgique est l'un des pays européens qui a le plus tardé à légiférer sur le temps de travail. Si l'Association internationale des travailleurs, créée en 1865, inscrit dans son programme la journée des 8 heures, il faudra attendre 1886 et les grèves dans les régions de Liège et Charleroi pour voir les prémices de droit social émerger, et 1889 pour une loi limitant le temps de travail des enfants de moins de 12 ans à 6 jours par semaine et 12h

par jour. En 1905, le parlement vote la loi sur le repos du dimanche, et en 1809 la loi sur la réduction du temps de travail dans les mines.

À cette période, les arguments en faveur de la réduction du temps de travail tournent autour de multiples éléments. Il s'agit d'abord de donner au travailleur le temps de se reposer et de maintenir sa santé physique, notamment dans les industries où les tâches peuvent être éreintantes. Il s'agit également « de se développer intellectuellement, de s'ouvrir au monde extérieur et de déployer une activité politique et sociale »². Un autre argument qui apparaît à cette période est celui d'une réduction du temps de travail (sans réduction de salaire) pour accroître le salaire horaire, mais aussi pour lutter contre le chômage en répartissant mieux le « travail disponible ».

Figure 1. Évolution historique de la durée annuelle du travail dans les pays sélectionnés

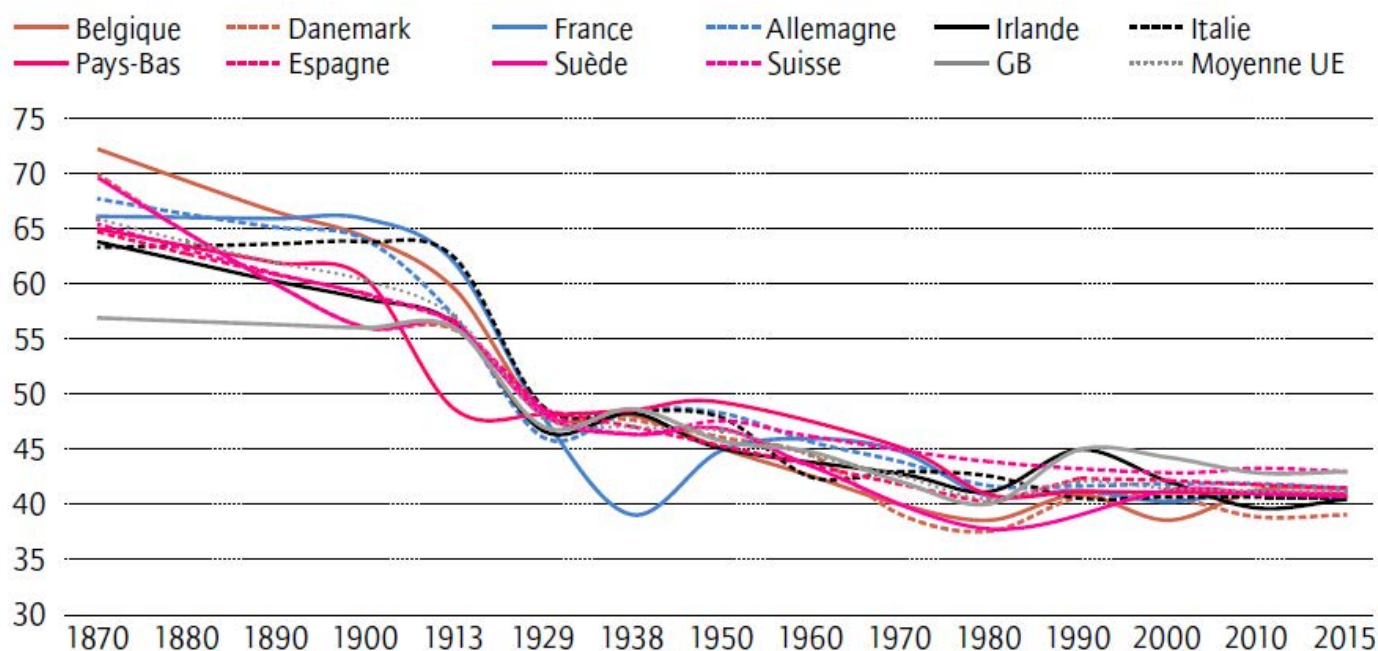


Source : Huberman et Minns, 2007

1. Vanvelthem, L., « Le temps de travail en Belgique durant le "long XIXe siècle" (1800-1914) », *Analyse de l'IHOES*, n° 159, 20 octobre 2016, [En ligne].

2. Marx, K., « Instructions pour les délégués du Conseil central provisoire de l'A.I.T. sur les différentes questions à débattre au Congrès de Genève (3-8 septembre 1866) », dans Karl Marx et Friedrich Engels, *Le parti de classe*, t. II, Paris, Maspéro, 1973, p. 103., cité dans Vanvelthem (2016) « Le temps de travail en Belgique durant le "long XIXe siècle" (1800-1914) », *op.cit.*

Figure 2. Évolution historique de la durée hebdomadaire du travail des travailleurs à temps plein dans le secteur industriel



Source : Huberman et Minns, 2007

Du côté des bancs patronaux, on combat le fait que l'État légifère. Pour les industriels, la loi ne devrait intervenir que pour des questions d'hygiène et de sécurité, sans interférer dans les relations collectives de travail. Déjà, ils invoquent l'argument du risque de perte de compétitivité. Jusqu'à la Première Guerre mondiale, la tendance est donc la baisse du temps de travail, avec un passage à la journée de 10h, puis de 9h, avec d'importantes différences selon les industries.

La seconde période débute au sortir de la Première Guerre mondiale. L'entre-deux-guerres va voir la journée de 8 heures s'imposer et, avec elle, la reconnaissance pour le travailleur de la possibilité de mener une vie épanouie en dehors du travail¹. L'Organisation internationale du travail (OIT) est créée en 1919 et entérine la journée de 8h et la semaine de 48 heures dans sa première convention. La journée de 8h est formellement votée en Belgique en 1921. Vanvelthem rappelle que l'idée d'une éducation populaire pour les travailleurs se renforce

à cette période. Les travailleurs revendiquent du temps libre pour leurs loisirs, leur santé, mais également pour l'instruction. Dans les années 1920, la revendication d'une réduction hebdomadaire du temps de travail se répand, jusqu'à l'obtention de la semaine de 45h voire de 40h. Cette dernière revendication réapparaît en 1936 avec le Front populaire en France et s'étend en Belgique, tout comme celle de disposer de congés payés.

C'est après 1945 que les plus grands progrès vont s'opérer sur le front de la RTT. Le projet d'accord de solidarité sociale propose une relance rapide des industries et une hausse de la productivité en contrepartie de la mise en place d'un système de couverture sociale universelle pour les travailleurs. Les gains de productivité sont désormais négociés et répartis entre les revenus du capital et ceux du travail, soit en augmentation de salaire, soit en réduction du temps de travail. Dans l'immédiat après-guerre, les syndicats prioriseront les hausses salariales pour sortir une partie du salariat de la misère

1. Vanvelthem (2016), « Le temps de travail en Belgique depuis la fin de la Première Guerre mondiale », *op.cit.*

et accélérer la reconstruction. Mais la revendication de réduire le temps de travail revient dès 1948-49. Au cours des années 1950, les syndicats s'accordent avec le patronat pour une répartition des gains de productivité incluant des hausses de salaire et/ou une RTT. Jusque dans les années 1970, la durée du travail journalière diminue de manière continue tout comme la durée hebdomadaire (45h par semaine en 1964 et 40h en 1978) et annuelle (passage à 2 semaines de congés payés en 1956, 3 en 1966 et 4 en 1975).

Après 1975, le mouvement de réduction collective du temps de travail (RCTT) entamé un siècle plus tôt s'essouffle au profit de solutions décidées à l'échelle des secteurs ou des entreprises. Les syndicats continueront à revendiquer des RTT à la fin des années 1970, mais il s'agit cette fois moins de répartir les fruits de la croissance que de lutter contre le chômage de masse.

Au cours des années 1980, le patronat européen introduit la notion d'aménagement du temps de travail qui va progressivement s'imposer face aux revendications de réduction collective du temps de travail porté par les syndicats nationaux et la CES. En Belgique, l'arrivée au pouvoir des libéraux fin 1981 va aussi coïncider avec l'abandon progressif de la revendication de RTT sans perte de salaire, au plan interprofessionnel. Le gouvernement Martens-Gol traitera la question du temps de travail sous un angle différent : celui du « partage du travail disponible » et de « l'aménagement du temps de travail »¹. Il ne s'agit plus de négocier un partage du temps de travail et par conséquent des revenus entre salariés, mais bien de jouer le jeu de la compétitivité des entreprises au sein de l'économie mondialisée. La notion de flexibilité devient centrale dans les discours

et « l'aménagement du temps de travail » doit dès lors s'entendre comme une forme de flexibilité.

Après le tournant libéral des années 1980, les syndicats ne vont plus considérer la RTT comme un point sur lequel ils sont aptes à négocier au plan interprofessionnel et vont renvoyer cette question au niveau sectoriel et des entreprises – avec le risque de creuser un fossé entre des secteurs avec des conditions de travail acceptables et négociées et d'autres avec des conditions bien plus défavorables, mais aussi de transformer le syndicat en organisation gérant des problèmes de plus en plus individuels au niveau des entreprises.

La revendication de RCTT ne disparaîtra pas complètement de l'agenda syndical au cours des années 1990. La FGTB réclamera les 35h jusqu'en 1993 et la semaine de 4 jours en 1997. Finalement, la loi de 2011 instaurera une durée du travail de 38h hebdomadaire². En 2017, la loi Peeters ouvrira la voie à une nouvelle hausse du temps de travail en annualisant le temps de travail et en facilitant le recours aux heures supplémentaires.

On sera donc passé en moins d'un siècle d'une revendication de réduire le temps de travail de tous les travailleurs pour la santé et l'épanouissement en dehors du travail à des négociations de plus en plus individualisantes pour partager le travail, voire pour en aménager le temps dans une optique de flexibilité. Comme l'explique Corinne Gobin, « le débat en ce sens, dès l'origine du syndicalisme ouvrier, était bien posé en termes de lutte pour un projet de société opposé au capitalisme : abolition du salariat, rappel que le travail – comme activité productive – n'est qu'un moyen pour obtenir la satisfaction des besoins de tous et non pas un objectif (il faut donc le réduire collectivement le plus possible). »

1. Gobin, C., « Un certain regard sur la revendication syndicale de la réduction collective du temps de travail : 1975-1985, dix ans qui font un siècle de différence ! », *La Revue nouvelle*, n° 4, avril 1993, p. 40-53.

2. Dufresne, A., et Bauraind, B., « De la Belgique à l'Allemagne : que reste-t-il de la réduction collective du temps de travail ? », *revue Politique* n°104, juin 2018.

Travailler longtemps n'est pas une fatalité

Si le temps de travail reste difficile à estimer précisément, on constate cependant que le nombre d'heures travaillées sur une année ou sur une vie n'a pas toujours été aussi conséquent que de nos jours. Le pic dans l'intensité du travail se trouve très probablement au début de la révolution industrielle avec des horaires journaliers pouvant aller jusqu'à 14 ou 15h et une baisse drastique des jours chômés par rapport aux périodes précédentes.

Les journées de travail pouvant déjà s'avérer très longues – de l'aube au crépuscule – au cours de l'Antiquité et du Moyen Âge. C'est plutôt la réduction du nombre de jours fériés et de fêtes religieuses entre la Renaissance et la révolution industrielle qui va induire un accroissement du temps de travail. Les gains de productivité agricoles et les réformes agraires (enclosures) vont aussi jouer un rôle non négligeable dans l'accroissement du temps de travail en dépossédant une partie de la population qui subsistait grâce à une agriculture vivrière de son accès à la terre et en la contraignant à rejoindre les industries où les durées de travail étaient bien plus importantes.


Cet accroissement du temps de travail va à son tour induire des résistances. Les travailleurs des premières industries ne sont pas des plus assidus (voir encadré sur la Saint-Lundi). L'idée d'accumulation ou d'accéder à davantage de biens de consommation mettra également du temps à se diffuser si bien que, pendant longtemps, les travailleurs préféreront cesser de travailler une fois leurs besoins de base satisfaits plutôt que de travailler toujours plus pour accumuler de l'argent. De ce point de vue, l'accroissement du temps de travail a autant à voir avec des changements religieux et économiques que culturels.

Les discours politiques soutenant l'idée que nous ne travaillerions pas assez prennent souvent pour point de départ la révolution industrielle. Effectivement, entre le début du XIXe siècle et aujourd'hui, le temps moyen travaillé par individu a baissé. Mais en élargissant le spectre, nous nous rendons vite compte que le temps de travail annuel observé actuellement est plutôt dans la fourchette haute de ce que l'humanité a connu. Il n'y a donc rien de naturel à travailler 47 ou 48 semaines par an comme nous le faisons actuellement, il s'agit là encore d'une pratique liée à une tentative d'exploitation maximale de la part des élites capitalistes, amoindrie par des rapports de force et des luttes au cours des 150 dernières années. Rien de plus qu'une construction sociale, qui peut être modifiée ou défaite de la même manière qu'elle a été instaurée.

Réduire le temps de travail fait partie des revendications historiques du mouvement ouvrier. Pourtant, celle-ci semble avoir été relativement abandonnée du côté des partis politiques, et dans une moindre mesure des syndicats. Les injonctions à la compétitivité – auxquelles les différentes composantes de la gauche institutionnelle n'ont pas été insensibles – ont finalement conduit à prioriser les hausses salariales aux réductions de temps de travail. Le décentrage des négociations professionnelles du niveau interprofessionnel au niveau des secteurs et des entreprises a quant à lui conduit à négocier des avancées – salariales ou en RTT – « là où cela était possible » et à délaissier des secteurs dans lesquels le rapport de force avec le patronat était moins à l'avantage des travailleurs.

Dans le contexte actuel de crise environnementale multiforme, une question s'impose avec une acuité particulière : les revendications en termes de pouvoir d'achat doivent-elles être considérées comme prioritaires ou, au contraire, ne faudrait-il pas tenter de réduire la voilure de nos économies – et

donc réduire le temps de travail global ? Si la pensée dominante – qui a aussi contaminé la gauche productiviste – considère que l'amélioration des conditions de vie passe par un accroissement de la production et une meilleure répartition de ses fruits, nous pouvons aussi nous rappeler que la plupart des sociétés humaines n'ont pas développé d'appétence pour le « toujours plus », qui se traduit depuis le début de ce que d'aucuns nomment le capitalocène par un accroissement de l'extraction de ressources naturelles, mais aussi par une explosion de la quantité de travail humain mobilisé. En ce sens, les rappels de Sahlins sur les sociétés primitives qui atteignent l'abondance par une réduction des besoins ou le réflexe des travailleurs de choisir le temps libre plutôt que de la rémunération jusque récemment (cf. Saint-Lundi) nous semblent salutaires dans la perspective de penser des sociétés qui ne soient pas aussi destructrices de leur environnement, et par extension dans la manière de formuler nos revendications sociales.



Ne travaillerez

Jamais!

Romain Gelin
Gresea

Partie 3

Travail, temps et environnement

Dans cette troisième partie, nous allons d'abord nous intéresser aux liens entre productivité et temps de travail, mais également aux conséquences en termes d'empreinte environnementale d'une réduction du temps de travail. La RTT permet-elle des gains des productivités ? Si oui, que faire de ces gains ? Peut-on raisonnablement espérer de nouveaux gains de productivité à l'avenir ?

Partie 3

Travail, temps et environnement

Romain Gelin, *Gresea*

Les deux premières parties de cette étude ont été consacrées à la représentation ou à la conception que les différentes sociétés se sont faites du travail et au temps de travail dans l'histoire. Dans cette dernière partie, nous allons désormais tenter de réfléchir au lien entre travail, temps et environnement. Doit-on travailler moins pour réduire notre impact sur l'environnement ? La centralité du travail est-elle un obstacle ou un allié pour des sociétés plus durables ?

RTT et productivité du travail

Nous avons vu précédemment que le partage des gains de productivité avait été une des justifications historiques des revendications de RTT, notamment après 1945. À l'inverse, quels sont les liens entre réduction du temps de travail et productivité ? Est-ce que réduire le temps de travail conduit à une meilleure productivité du travail ? Si gains de productivité il y a, comment les utiliser ? À l'avenir, dans une société plus respectueuse de l'environnement, peut-on espérer de nouveaux gains de productivité ? Ou au contraire, doit-on volontairement réduire la productivité dans certains secteurs ?

- La RTT entraîne-t-elle des gains des productivités ?

La productivité est le rapport entre une quantité produite et les ressources mises en œuvre à cet effet. Ces ressources peuvent être du capital, des matières premières ou du travail. Pour ce dernier cas, lors de la production d'une marchandise donnée, si le nombre de travailleurs (ou le nombre d'heures prestées) diminue tandis que la production augmente, on dira qu'il y a eu un gain de productivité et que la productivité apparente du travail augmente.

La littérature économique considère plusieurs facteurs pour expliquer l'évolution de la productivité du travail. Elle peut s'accroître en modifiant l'organisation du travail. Par exemple, en divisant les tâches comme à

l'époque tayloriste ou en travaillant en équipe et en flux tendu comme dans le toyotisme. Un autre facteur d'accroissement de la productivité est lié à la formation des travailleurs. Un travailleur mieux formé sera probablement plus efficace. Enfin, l'automatisation – l'introduction de machines – est aussi un facteur important de hausse de la productivité.

D'autres facteurs pourraient également expliquer des gains de productivité en lien avec la réduction du temps de travail. Il s'agit notamment d'effets physiologiques : réduire le temps de travail pourrait diminuer la fatigue, le stress et accroître le temps de récupération pour les travailleurs. Autre facteur : un effet de motivation. Un travailleur qui aurait moins d'heures à prester serait plus motivé pour ses heures de présence. Voici pour la théorie.

Se vérifie-t-elle dans la pratique ? En 2012, L'Organisation internationale du travail (OIT) a réalisé une étude¹ qui synthétisait les travaux existants à propos des liens entre temps de travail et productivité des entreprises. Selon cette synthèse, la RCTT s'accompagne le plus souvent d'une hausse de la productivité. Ceci a été observé pour les horaires flexibles (lorsque le travailleur peut choisir pour tout ou partie ses horaires) et pour les semaines « compressées » sur un plus petit nombre de jours.

À l'inverse, il semblerait que l'utilisation d'heures supplémentaires réduise la productivité moyenne du travail. C'est ce qui a été observé aux États-Unis entre 2000 et 2005 dans des industries manufacturières. Une hausse de 10% des heures travaillées a abouti à une baisse de 2,4% de la productivité horaire. Pour les États-Unis, il semblerait que moins d'heures travaillées entraînent une hausse de la productivité. Une autre étude² réalisée sur 18 pays de

l'OCDE entre 1950 et 2010 confirme un lien négatif entre allongement des heures de travail et productivité (à partir de 1925h travaillées annuellement, la productivité diminue d'un pourcent).

- Comment utiliser les gains de productivité ?

Une deuxième question est celle de l'utilisation des gains de productivité. Les gains de productivité peuvent être utilisés de trois façons : (i) accroître la production en travaillant autant ou plus (ii) maintenir la production en travaillant un peu moins (iii) réduire la production en travaillant beaucoup moins.

Selon les périodes, les syndicats ont lutté pour des augmentations salariales ou pour une réduction du temps de travail (à salaire égal). Dans une perspective plus environnementale, il semblerait que le choix doive prioritairement se pencher sur la deuxième option : réduire le temps de travail.

Des trois options présentées ci-dessus, la baisse de la production est la seule qui semble compatible avec une économie qui serait moins consommatrice de ressources naturelles, moins émettrice de gaz à effet de serre, etc. De Spiegelaer et Piasna, auteurs d'une étude sur la réduction du temps de travail pour l'ETUI vont dans le même sens. Selon eux, « la réduction du temps de travail présente un effet d'échelle. À l'heure actuelle, les gains de productivité sont principalement répartis entre les revenus du capital (profit) et du travail (salaires). Cette situation favorise la consommation et la production, ce qui exerce une pression sur l'environnement. Si les gains de productivité pouvaient se traduire par un temps de loisir plus important, ces effets écologiques négatifs pourraient être réduits. »³

1. Golden, L., *The effects of working time on productivity and firm performance: a research synthesis paper*; International Labour Office, Conditions of Work and Employment Branch. - Geneva: ILO, 2012.

2. Cette, G.; Chang, S.; Konte, M. 2011. « The decreasing returns on working time: an empirical analysis on panel country data », in *Applied Economics Letters*, Vol. 18, No. 17, pp. 1677-1682, cité dans Golden Lonnie (2012), *Ibid.*

3. De Spiegelaere, S., Piasna, A., *Le pourquoi et le comment de la réduction du temps de travail*, Etui, 2020.

- Quelle productivité dans le futur ? Quels gains de productivité espérer d'une société « durable » ?

Les avis divergent sur ce point. Pour certains auteurs, la productivité du travail va se poursuivre à l'avenir, notamment du fait du développement de l'intelligence artificielle même si, à l'heure actuelle, les données ne permettent pas de conclure à une contribution importante de l'IA à la productivité. Cette hausse de la productivité attendue est néanmoins un des arguments en faveur d'une réduction du temps de travail. Pour Juliet Schor, économiste étatsunienne, le passage à la semaine de 4 jours et de 32h serait tout à fait souhaitable dans ce cadre.

Certains « progrès techniques » pourraient potentiellement permettre d'accroître la productivité à court terme. Dans ce cas, il y a fort à parier que la productivité finirait par décroître dans de nombreuses activités du fait du changement climatique et d'un moindre accès aux ressources ou à l'énergie. L'intelligence artificielle permettra probablement certains gains de productivité, mais son appétit en ressources (besoin d'énergie, de métaux, d'eau pour le refroidissement des serveurs...) aggrave dans le même temps la crise écologique.

Le réchauffement climatique conduira nécessairement à une baisse de la productivité. En 2024, la Banque nationale belge (BNB) a publié une étude sur les effets du changement climatique sur la productivité. Sans grande surprise, l'étude estime que chaque hausse d'un degré des températures moyennes se traduira par des pertes de productivité – d'autant plus importantes dans le sud de l'Europe

– voire par des destructions de « capital productif » en cas de catastrophe naturelle ou de changements météorologiques à long terme¹. L'étude recommande donc d'introduire des mesures pour le climat au plus vite, afin de permettre une meilleure productivité à moyen long terme...

En 2022, une autre étude² s'intéressait à l'impact des hausses de températures associées à une forte humidité sur le travail. Celle-ci concluait qu'entre 2001 et 2020, l'exposition à des canicules accompagnées d'une forte humidité avait déjà causé la perte de 677 milliards d'heures de travail par an en moyenne. Dans certains pays comme le Soudan ou la Sierra Leone, le PIB s'est contracté de 10% certaines années du fait de l'incapacité de travailler en cas de canicule associée à de forts taux d'humidité. L'Inde aurait perdu 7% de PIB certaines années. Les secteurs les plus sévèrement touchés sont ceux dont les activités se déroulent en extérieur comme l'agriculture ou la construction, mais concerne aussi des industries manufacturières comme dans le secteur de l'habillement par exemple³.

Pour d'autres auteurs, comme Jean Gadrey, des gains de productivité dans certains secteurs ne sont pas à exclure à l'avenir, mais ceux-ci risquent d'être globalement limités « pour des raisons multiples, dont l'épuisement des ressources naturelles (fossiles ou renouvelables) et la mise en place de politiques du climat, mais aussi l'expansion de services de bien-être »⁴. Cette tendance au ralentissement des gains de productivité est déjà à l'œuvre depuis les années 1970 pour la plupart des pays européens. Depuis 50 ans, la productivité du travail continue de croître, mais à un rythme de plus en

1. Bijmans, S., et al., « Productivity in face of the climate change », *NBB Economic Review*, 2024 n°1.

2. Parsons, L. A., et al., « Global labor loss due to humid heat exposure underestimated for outdoor workers », *Environmental Research Letters*, 2022, vol. XVII, n°1.

3. Voir à ce sujet le documentaire « Trop chaud pour travailler » (2023) de Mikaël Lefrançois.

4. Gadrey, J., *Adieu à la croissance*, 2^e ed., 2012.

plus faible, pour être quasiment stable aujourd'hui (inférieure à 1% ces dernières années)¹.

Gadrey va même plus loin. Non seulement la productivité risque de ne pas croître à l'avenir, mais nous aurions probablement intérêt à la réduire volontairement pour certaines activités (hôpitaux, crèche, enseignement, aide à domicile aux personnes âgées...) où elle devient destructrice. Accroître la productivité d'une infirmière ou d'un instituteur pourrait consister à augmenter le nombre de patients traités ou le nombre d'élèves présents en classe, c'est-à-dire à intensifier le travail. Pour toute une série de services publics, nous aurions probablement intérêt à réduire la productivité, c'est-à-dire à réduire le nombre de patients traités par infirmière ou le nombre d'élèves par instituteur – en augmentant les effectifs.

Dans le secteur agricole, les gains de productivité spectaculaires observés après-guerre sont largement dus à la mécanisation et à l'utilisation d'un nombre croissant d'intrants (engrais, pesticides...). Une agriculture durable, moins intensive et plus respectueuse des cycles naturels nécessitera probablement moins d'intrants et plus de travail humain. La productivité risque là encore de décroître.

Pour Timothée Parrique², une société post-croissante ou décroissante devra prioriser la convivialité (le bien-être collectif) et la soutenabilité (la charge écologique) à la productivité (l'efficacité productive). Là encore, des activités avec une productivité horaire élevée comme la finance, la publicité ou le commerce international devront laisser la place à des services où la productivité est moindre (santé, culture, éducation...). Parrique explique : « Nous confondons deux types de progrès. Il y a d'un côté

un progrès anthropologique qui permet de mieux satisfaire des besoins avec moins de ressources, qui s'apparente à un progrès économique, dans le sens de l'objectif originel de l'économie (contenter de la manière la plus parcimonieuse possible, la parcimonie prenant ici la forme d'une baisse des volumes de production). L'autre type de progrès (le « progrès technique » des économistes) ne prend en compte que les valeurs monétaires, donnant alors l'illusion comptable d'un enrichissement, alors que souvent, cette meilleure productivité ne reflète que la transformation d'une richesse sociale et/ou écologique en richesse financière. »³

Des gains de productivité sont donc sans doute souhaitables pour un certain nombre d'activités – à condition que cela ne soit pas la conséquence d'une plus forte pression sur les ressources naturelles et l'environnement. En revanche, pour nombre de services publics ou de services à la personne – comme l'éducation ou la santé – une baisse de la productivité apparente des travailleurs pourrait tout à fait conduire à la dispense d'un meilleur service pour les usagers.

RCTT et empreinte environnementale

Une autre question est celle de l'empreinte environnementale induite par une RCTT. Diminuer (ou augmenter) le temps de travail entraîne-t-il une baisse de la consommation des ménages, et donc de l'empreinte environnementale ? La littérature entrevoit deux possibilités : un « effet revenu » (une RCTT avec baisse de salaire pourrait induire une baisse de la consommation) et un effet « temps » (le temps libéré par une RCTT pourrait permettre de modifier la

1. Pour la Belgique, voir par exemple : <https://economie.fgov.be/fr/themes/analyses-et-etudes/tableau-de-bord-de-la/determinants-de-la-innovation/productivite-totale-des> (pour les dernières années). Pour la France, voir par exemple ce post de blog de l'INSEE : <https://blog.insee.fr/la-productivite-du-travail-fr-depuis-la-crise-sanitaire/>

2. Parrique, T., *Ralentir ou périr. L'économie de la décroissance*, 2022.

3. *Ibid.*

consommation et les pratiques environnementales des ménages).

Une équipe d'économistes hongrois et autrichiens¹ a analysé différentes études tentant de mesurer les effets d'une RTT sur l'environnement. Sur plus de 2.500 articles comprenant des termes comme « consommation d'énergie », « empreinte environnementale » et « temps de travail » ou « horaires de travail », les chercheurs ont relevé une quinzaine d'articles pertinents, publiés entre 2005 et 2019, traitant précisément de cette thématique. On distingue deux types d'études analysant les liens entre temps de travail et impact environnemental. Les premières sont réalisées à l'échelle des pays avec des données agrégées (Eurostat, OCDE²) tandis que les secondes sont réalisées au niveau des ménages et des travailleurs, avec des données issues d'enquêtes participatives. La quasi-totalité de ces études aboutit à la conclusion que la réduction du temps de travail entraîne une baisse de la pression environnementale (ou à l'inverse qu'un accroissement du temps de travail induit un plus fort impact environnemental). Seules deux études aboutissent à des résultats différents. Cependant ces résultats semblent difficilement généralisables. En fait, les études traitant de la question utilisent des données, des méthodes et des périmètres de recherches si différents qu'il demeure difficile de les comparer entre elles, et donc d'en tirer une conclusion claire.

Par exemple, pour les études au niveau des pays, l'impact environnemental n'est pas toujours mesuré de la même manière, tenant tantôt compte des émissions de CO₂ (en laissant de côté les autres gaz à effets de serre), tantôt de la consommation d'énergie (sans forcément tenir compte des changements dans les mix énergétiques des pays) ou de l'empreinte matérielle. Les données obtenues

par des enquêtes déclaratives au niveau des travailleurs ne sont pas toujours de la plus grande précision non plus. Elles reposent souvent sur des données monétaires (impact des transports mesuré en euros) plutôt que sur une mesure physique de l'impact environnemental (kilomètres parcourus ou CO₂ émis).

De même, les comportements observés face à une RTT peuvent être liés à des facteurs externes tels que le fait de travailler comme indépendant ou avec des horaires variables. Le contexte familial, la composition du ménage, le lieu et le cadre de vie peuvent avoir des incidences sur l'utilisation du temps libéré par une RTT. Au niveau des ménages, des investissements lourds, comme l'achat d'un véhicule, ou d'un logement n'est généralement pas pris en compte. Enfin, il demeure difficile d'isoler statistiquement les effets « revenus » et les « effets temps ».

Pour illustrer cela, nous allons nous intéresser plus spécifiquement à deux études mesurant l'impact environnemental d'une RTT (voir encadrés ci-après). Les deux études, publiées en 2022, ne font pas partie de la méta-analyse réalisée par l'équipe de chercheurs hongrois et autrichiens. L'une concerne un cas de RTT avec réduction de salaire, l'autre sans. Ces études ne sont pas plus représentatives que d'autres études précédemment citées. Il s'agit plutôt de comprendre les grands résultats et enjeux qui en découlent.

1. Antal, M., Plank, B., Mokos, J., Wiedenhofner, D., « Is working less really good for the environment ? A systematic review of the empirical evidence for resource use, greenhouse gas emissions and the ecological footprint ». *Environmental Research Letter* 6, 2021.

2. Dont certaines sont révisées au cours des années, avec des écarts allant parfois jusqu'à 40% par rapport au données initialement publiées...

Étude de cas. Réduction du temps de travail avec réduction de salaire (Suède)*

Données sur l'étude :

Expérience de la ville de Göteborg (RTT volontaire avec réduction de salaire proportionnelle). Enquête auprès d'un peu moins de 1.000 employés municipaux qui ont réduit leur temps de travail dans le cadre de la politique de « droit au temps partiel » et ont accepté de répondre à l'enquête. Enquête de 35 questions sur la perception des participants quant à leur santé, motivation au travail, motivation à réduire son temps de travail, perception positive ou négative de la RTT...

En Suède, la loi autorise les parents d'enfants âgés de moins de 8 ans à réduire leur temps de travail. Cette étude est à replacer dans une longue histoire de temps partiel pour les employés municipaux en Suède.

Certaines critiques féministes insistent sur le fait que ce sont essentiellement les femmes qui sont à temps partiel. Pour leur répondre, la ville de Göteborg a décidé d'offrir des contrats à temps plein à ses 50.000 employés en 2011. En 2015, la ville a autorisé ses travailleurs à réduire leur temps jusqu'à 50% sans justification. Un des objectifs était d'analyser comment différents groupes sociaux répondent à une RTT.

- 78% des travailleurs de la ville sont des femmes et 88% de ceux qui ont choisi cette option de RTT sont des femmes.
- Âge moyen de l'échantillon : 48 ans.
- Revenu moyen 3.200 €/ mois (inférieur au revenu moyen suédois qui tourne autour de 3.500 euros en 2010 en Suède).
- 85% des répondants à l'enquête sont des femmes. 28% de travailleurs manuels, 46% d'employés de bureau/administratifs et 26% de cadres administratifs
- Le choix dans la manière de réduire son temps de travail revient au travailleur (réduire un nombre d'heures quotidiennes ou enlever un jour de la semaine).

Résultats :

- Réduction de 20% du temps de travail en moyenne et réduction de 15% de l'empreinte environnementale des individus (plus de temps consacré à se relaxer, dormir, faire de l'exercice, passer du temps avec famille et amis - qui sont des activités « bas carbone »). Il semble que l'effet revenu ait plus joué que l'effet temps.
- Principales motivations pour travailler moins : plus de temps avec ses enfants (54% des répondants) plus de temps pour

soi-même (52%), le temps plein est mentalement trop exigeant (52%), tâches ménagères (32%), temps plein trop exigeant physiquement (31%), soin pour personnes proches/famille (15%), étudier (10%).

- Occupation du temps libre différente selon la forme de la RTT (un jour de moins ou moins d'heures par jour). Ceux qui travaillent moins de jours ont tendance à partir plus souvent en vacances et réduisent donc moins leur bilan environnemental.
- Travailler moins de jours donne le sentiment d'une meilleure qualité de vie et est aussi associé à de moindres gains environnementaux. Travailler moins semble améliorer la qualité de vie de tous les participants (pas seulement ceux avec un haut revenu).
- Dans 20% des cas, les participants indiquent qu'après la RTT, ils ont dû travailler plus dur ou endurer plus de stress au travail, car la charge de travail totale est restée la même (surtout pour travailleurs qualifiés qui ont des responsabilités plus orientées vers les objectifs que des travailleurs manuels).
- La ville n'a pas (ou peu) embauché pour compenser RTT, et le temps de travail retiré n'a pas été augmenté pour d'autres travailleurs.
- Le choix de travailler moins n'est pas le seul fait des hauts revenus. Beaucoup de personnes à bas revenus ont fait ce choix.
- Certains répondants ont expliqué avoir du mal à joindre les deux bouts financièrement. Inquiétude concernant les cotisations pour pension en fin de carrière. La RTT est souvent choisie pour éviter les mauvaises conditions de travail (surtout pour bas salaire/ travailleurs manuels).

* Ola Persson, Jörgen Larsson & Jonas Nässén (2022)

Working less by choice: what are the benefits and hardships?, Sustainability: Science, Practice and Policy, 18:1, 81-96.

Étude de cas. Réduction du temps de travail sans réduction de salaire (Irlande)*

Données sur l'étude :

Expérience en Irlande (RTT volontaire sans réduction de salaire – semaine de 4 jours/32h) menée en 2022. Pas d'effet revenu – seul l'effet temps est mesuré ici. Le cas irlandais fait partie d'une campagne internationale (USA, Nouvelle-Zélande, Australie, Irlande).

58% de femmes et 42% d'hommes dans l'échantillon. 76% ont un niveau « bachelier » (3 années études supérieures). La moitié de l'échantillon a moins de 32 ans, 25% entre 30 et 44 et 24% plus de 44 ans. 78% des répondants sont mariés et 35% parents d'un enfant mineur vivant au domicile. 11% de managers.

Expérience sur 12 petites et moyennes entreprises (14 travailleurs en moyenne/entreprise) : dont 5 dans la catégorie administration, informatique et télécom, 2 dans les services aux entreprises, 1 dans le divertissement, 1 dans industrie, 1 dans « autres services », 1 non spécifié. 188 travailleurs sont concernés par l'étude irlandaise (641 pour l'étude internationale).

Le questionnaire est complété par l'entreprise, et par les travailleurs, avant et après l'expérience pour comparer un certain nombre de critères.

Résultats :

- Accroissement de la productivité observée par les entreprises (meilleure motivation, moins de fatigue), mais aussi par les travailleurs qui se sentent plus productifs dans ¾ des cas.
- Il semblerait que la hausse de productivité ne soit pas due à l'intensification du travail.
- Peu de changement sur les pratiques environnementales.
- Difficultés à collecter les données, à calculer l'empreinte carbone des participants/entreprises, le télétravail (73%) rendant les comparaisons difficiles. L'empreinte carbone dépend aussi de la consommation indirecte importée, qu'il est difficile de mesurer dans le cadre d'une telle enquête. La consommation énergétique des ménages dépend aussi de la saisonnalité (pas de possibilité de mesurer ces effets dans cette étude).
- - de 3% de travailleurs se rendent au travail en voiture.
- ¾ des répondants déclarent ne pas avoir apporté de changement à leur consommation énergétique, 64% déclarent voyager plus pour leurs loisirs.
- Légère modification positive des comportements « pro-environnementaux » (recyclage, marche/cyclisme, achat écoresponsable, engagement env.).
- Modification de comportements observée pour : recyclage, achat eco-friendly, plus de marche et de vélo et moins de voitures.
- 2 entreprises ont constaté une baisse de la consommation d'énergie.
- L'essentiel du temps libéré est consacré aux loisirs (+6h) et au travail domestique et de care (+4h30) et dans une certaine mesure à faire plus d'exercice ou de sport.
- Les travailleurs indiquent avoir modifié leur organisation du temps au travail (réunions plus courtes notamment, travail plus concentré sur les tâches essentielles).
- Certaines entreprises ont également joué le jeu en réorganisant la répartition du travail dans l'ensemble de l'organisation.
- Pas de résultats probants sur l'intensité du travail (1/3 des répondants affirme que l'intensité a crû, 1/3 qu'elle a baissé et 1/3 qu'elle n'a pas changé).
- 9 des 12 entreprises ont maintenu la semaine de 4 jours et les trois autres y réfléchissent à terme / pas de baisse de recette observée (sauf une entreprise).
- 4 entreprises ayant mesuré la productivité ont constaté une hausse.
- 100% des travailleurs veulent poursuivre le modèle de temps de travail réduit.
- Réduction significative des formes de stress, burnout, fatigue. Hausse moyenne du temps de sommeil (de 7.02h à 7.72h).
- Expérience d'autant plus appréciée par les femmes qui apporte une plus grande amélioration de leur vie, plus de gains de sommeil.
- Résultats hétérogènes sur les congés maladie/absentéisme (en hausse dans 4 cas, baisse dans 3 et stable pour les autres).
- Les entreprises ont trouvé que la RTT était un bon argument pour de nouvelles embauches.
- Aucun participant n'a utilisé son temps libre pour occuper un deuxième emploi.

* Kelly, O. M, Juliet Schor, Wen Fan, Tatiana Bezdenezhnykh, Guolin Gu, Niamh Bridson Hubbard, N. (2022) "The Four Day Week: Assessing global trials of reduced work time with no reduction in pay: Evidence from Ireland" University College Dublin, Press. 2022

Pour les études reposant sur des enquêtes auprès des travailleurs, le premier constat est que les participants plébiscitent les dispositifs de RTT, quel que soit leur genre ou leur niveau d'étude. Pour les deux études auxquelles nous avons consacré un encadré, il semble que la réduction du stress et de la fatigue, soit davantage mis en avant que les aspects environnementaux. Le temps passé en famille ou avec ses proches est aussi mis en avant.

Il semble néanmoins que la RTT ait un potentiel pour réduire l'impact environnemental, mais dans des conditions particulières. Un jour travaillé en moins chaque semaine, ou deux heures de moins chaque jour ne produit probablement pas les mêmes effets. Les répondants ont par exemple tendance à voyager plus ou plus souvent lorsque leurs weekends se rallongent.

Dans l'étude suédoise, où le salaire est réduit en proportion de la réduction de temps de travail, l'empreinte environnementale a diminué de manière significative. Dans l'étude irlandaise, où la RTT ne s'accompagne pas d'une réduction de salaire, les résultats sont moins clairs. Pour plusieurs participants, le temps libéré s'est traduit par une augmentation du nombre de voyages et probablement par une hausse de l'empreinte environnementale. Par ailleurs, on constate plus de comportements respectueux de l'environnement du fait du temps libéré (légère réduction des déplacements en voiture, plus de recyclage, ou de sensibilisation de son entourage sur ces questions...). La RTT, prise isolément, ne semble pas suffisante pour réduire l'empreinte environnementale dans tous les cas. Elle doit vraisemblablement être accompagnée d'autres mesures complémentaires.

La question du maintien du salaire ou de sa baisse semble déterminante. Rappelons qu'un des objectifs historiques des revendications syndicales en matière de RTT est d'obtenir une meilleure

répartition de la richesse produite. Une RTT avec maintien du salaire équivaut à une augmentation du salaire horaire, donc, toutes choses étant égales par ailleurs, à un accroissement de la part des salaires dans la valeur ajoutée. Pour ce qui est de l'empreinte écologique, il semblerait que l'effet « revenu » soit plus déterminant que l'effet « temps libéré ».

Dans de nombreuses régions, une RTT avec réduction de salaire ne serait probablement pas du goût des organisations syndicales ni des travailleurs – bien que cela ait été accepté en Allemagne, pour des raisons de compétitivité plus que de sauvegarde du climat. D'un autre côté, le maintien du salaire couplé à une augmentation du temps libre conduit dans certains cas à plus de déplacement et de voyages. Dans ces conditions, comment la RTT pourrait-elle permettre de concilier une baisse de l'empreinte environnementale avec une meilleure répartition des richesses – qui sont les deux objectifs d'une « transition juste » ?

Il existe plusieurs possibilités. La première consisterait à réduire le salaire net en proportion de la RTT, et à maintenir le salaire brut, le salaire socialisé, pour financer des services publics collectifs, que les individus n'auraient plus à payer dans la sphère marchande. Ceci se traduirait concrètement par une baisse du pouvoir d'achat « direct » et par un meilleur accès à des services collectifs à faible coût, voire gratuit : transports collectifs, culture, éducation, santé, alimentation saine... Ce surplus de recettes (ou de cotisations) pourrait ainsi être utilisé pour des services publics, les systèmes de sécurité sociale ou pour des investissements dans des équipements collectifs qui permettent de réduire l'empreinte environnementale. Les possibilités semblent multiples, en fonction des besoins décidés collectivement.

Une autre piste pour concilier réduction des inégalités et RTT pourrait consister à introduire de la progressivité. En accompagnant la RTT d'une réduction de salaire plus élevée pour les hauts revenus et qui deviendrait faible ou nulle pour les plus bas revenus. Là encore, il pourrait s'agir de réduire le salaire net et de maintenir le brut pour le financement de biens et services collectifs, dont la sécurité sociale. Cette mesure aurait l'intérêt de brider la consommation des plus hauts revenus – qui est aussi la plus dommageable pour l'environnement – et de contribuer à réduire les inégalités.

Gorz remarquait très justement que « le temps libéré du travail n'est pas d'emblée du temps libre. Il ne devient temps libre que si nous l'approprions en devenant maîtres, individuellement et collectivement, du choix de ses buts et de ses usages [...] »¹. Pour ne pas que le temps libéré du travail ne devienne automatiquement du temps de consommation, néfaste pour l'environnement dans bien des cas, des politiques collectives doivent l'accompagner. Pour que le temps libéré du travail ne se transforme pas en *city-trips* via des compagnies aériennes low cost, il faudra probablement légiférer pour réduire, limiter voire interdire certaines consommations trop carbonées. Pour que ce temps ne se transforme pas en temps de consommation, qu'il ne soit pas conçu « selon le modèle inversé du temps de travail : comme un temps qu'au lieu de vendre nous devons acheter à des marchands qui nous en fournissent l'emploi et les équipements permettant cet emploi : parcs de loisirs, croisières, tourisme, spectacles, etc. », il faudra nécessairement que celui-ci « soit employé à des activités soustraites à la loi de l'argent et à la logique de la marchandise »². Par exemple, en aménageant du temps collectif pour la vie associative, politique, à la délibération collective sur ce que nous voulons produire, dans quels buts et de quelle manière.

La RTT, si elle se fixe pour objectif de réduire notre empreinte environnementale, devra donc s'accompagner de mesures évitant que le temps libre ne soit emprisonné dans la consommation marchande, aliénante et que le travailleur ne se transforme en consommateur soucieux de son seul pouvoir d'achat dès l'instant où il ne se trouve plus sur son lieu de travail.

Afin de ne pas idéaliser bêtement une mesure unique qui serait susceptible de résoudre la crise environnementale, nous nous devons aussi de garder quelques points d'attention à l'esprit. Dans certaines études réalisées sur le temps de travail, des participants ont ressenti une intensification de leur travail. C'était le cas notamment dans l'expérience suédoise où le temps de travail réduit n'a pas été compensé par des embauches. Certains travailleurs ont donc vu leur temps de travail hebdomadaire se réduire sans pour autant que la charge de travail ou que leurs objectifs ne soient revus à la baisse.

Un autre point d'attention concerne les inégalités hommes/femmes. Plusieurs études ont montré que la réduction du temps de travail était d'autant plus plébiscitée par les femmes et qu'une partie du temps libre était consacrée à du travail domestique, de soin ou d'éducation des enfants. Il semble clair que si la RTT conduit à amplifier un schéma faisant reposer une part toujours plus grande du travail de reproduction sur les femmes, nous n'irons pas dans la bonne direction.

Notons enfin que les études tentant de mesurer le lien entre temps de travail et empreinte environnementale se focalisent soit sur les comportements individuels de travailleurs-consommateurs, soit sur les résultats au niveau d'un pays, mais dans les deux cas sans jamais insister sur le rôle

1. Gorz, A., « 23. De l'aptitude au temps libre » In *Leur écologie et la nôtre : Anthologie d'écologie politique* (p. 323-329). Le Seuil, 2020.

2. *Ibid.*

des entreprises. Derrière le temps que le travailleur consacre à son activité productive salariée se trouvent des entreprises. La réduction du temps de travail, si elle n'est pas accompagnée d'une réduction de la production des entreprises (et cela sera d'autant plus vrai dans des secteurs industriels, utilisant des produits chimiques, de l'énergie ou de grandes quantités de ressources naturelles) ne conduit pas toujours à une réduction de l'empreinte environnementale – c'est même parfois le contraire qui se produit. Le retour de nos économies dans les bornes écologiques raisonnables devra passer par une réduction de certaines productions, et cela ne pourra pas uniquement reposer sur une somme de comportements individuels qu'il faudrait orienter dans la bonne direction. La RTT, si elle ne débouche pas sur une baisse de la production (et de la consommation), n'aura probablement que des effets limités. La RTT, en ce sens, ne doit pas seulement être vue comme une cause possible de réduction de l'empreinte environnementale, mais surtout comme un moyen d'aménager une diminution planifiée et contrôlée de la production, seule capable d'orienter nos sociétés vers une voie durable.

Critique du travail et environnement

Comme nous l'avons vu, le travail n'a pas toujours été la valeur centrale des sociétés humaines. Travailler longtemps (sur une année, une vie) n'a pas non plus été la norme dans l'histoire. Il semblerait au contraire que cette centralité – qui a pris des siècles à se construire et à s'imposer – soit concomitante du développement du capitalisme marchand et de la domination que les pays occidentaux ont exercée sur l'ensemble du monde depuis les « grandes découvertes » à la fin du XVe siècle. Dès cette période, la nouvelle classe montante que constitue la bourgeoisie va promouvoir une éthique du travail, du mérite et de l'enrichissement acquis par l'effort – en opposition apparente avec la noblesse et le clergé considérés comme oisifs.

Le moment de ce changement de paradigme – celui où le travail va progressivement devenir la valeur centrale des sociétés occidentales – correspond à la période de l'accumulation primitive de Marx, et à l'origine de ce que l'historien américain Jason Moore a nommé le capitalocène, qu'il situe entre le XVe et le milieu du XVIIIe siècle, avant la révolution industrielle. Pour Moore, le capitalocène est la conséquence de la transformation mutuelle des idées (démarcation nature/culture), des ressources naturelles (énergie, agriculture, bois, matières premières minérales...) et de l'organisation sociale (exploitation du travail, notamment via l'esclavage).

À partir de la définition de Moore, nous pouvons établir quelques liens entre prémices du capitalocène et travail. Les trois éléments mis en avant par Moore comportent chacun une facette de ce que va devenir le travail au sens moderne du terme. La démarcation nature/culture cartésienne induit le rapport que les humains vont entretenir avec les autres espèces vivantes. L'humain – occidental – va dès lors percevoir les autres espèces vivantes comme des ressources naturelles et le « travail » (sous sa forme de dépense d'énergie humaine indifférenciée, mesurée en temps, dont l'objectif est de créer de la valeur sous forme d'argent pour reprendre la définition de Jappe) devient progressivement le moyen par lequel l'humain peut dominer son environnement.

Ce changement de rapport aux ressources naturelles et à l'environnement va nécessiter que le travail devienne de plus en plus abstrait. L'apparition des monocultures en est une illustration. Si cultiver du coton ou de la canne à sucre pouvait précédemment répondre à des besoins concrets (disposer de ressources pour se vêtir ou se nourrir), il s'agira progressivement de produire un maximum pour alimenter des industries ayant elles aussi pour but de produire un maximum. Les besoins ne sont plus concrets, mais abstraits, tout comme le contenu du

travail qui ne consiste plus à produire pour se nourrir ou se vêtir, mais bien à alimenter des industries qui n'ont pour objet que de vendre des marchandises dans le but d'enrichir leurs propriétaires.

L'organisation du travail va s'en trouver largement modifiée – par l'esclavage et toutes les formes de travail forcé notamment. C'est donc bien dans le cadre (pré)capitaliste, où l'objectif de la production ne consiste en rien d'autre que produire de la valeur de manière indéfinie, dans le seul but d'accumuler de la richesse, et qui considère le reste de la nature (animaux y compris humains exploités, végétaux, minerais...) sous le seul aspect d'un vulgaire stock de ressources à transformer, que le « travail » devient un instrument de destruction de notre environnement. Il ne s'agit donc pas de dire que toute activité humaine serait fondamentalement destructrice de l'environnement, mais bien d'appuyer sur le fait que dans le cadre des sociétés modernes – d'autant plus dans les sociétés reposant sur les énergies fossiles – le travail rime très souvent avec destruction de la nature.

Derrière cette critique du travail – qui est en fait une critique de la centralité du travail – se trouve aussi une critique du productivisme, de la marchandisation du monde, et du fétichisme de la marchandise (voir page 25) et du non-sens que constitue le capitalisme en tant que système d'accumulation infinie dans un monde aux ressources finies. La période de l'humanité au cours de laquelle les humains ont le plus travaillé (quotidiennement et sur une année) est la révolution industrielle, qui correspond aussi au début de l'usage massif des énergies fossiles. Il semble qu'il y ait une concordance entre le développement de l'idée que la force de travail humaine et les ressources naturelles ne sont rien de plus que des facteurs de production et le moment où l'on va

décider de produire un maximum et dégrader de manière croissante notre environnement.

Dans le même ordre d'idée, Cara New Daggett dresse une histoire de l'énergie et de la thermodynamique croisée avec celle des idées politiques¹. Selon la politologue étatsunienne, la science de la thermodynamique porte dès sa naissance l'empreinte des visées politiques, sociales et culturelles des ingénieurs britanniques – protestants – qui l'ont mise en œuvre dans les industries du XIXe siècle. La thermodynamique aurait ainsi soutenu « la mise au travail du monde », en apportant une équivalence entre le travail fourni par les machines et celui fourni par les humains (mesurables en unité physique – en watt ou en joules). Pour New Daggett, le XIXe siècle voit l'apparition simultanée de la science de l'énergie et de la pensée économique. Elle parle de « géothéologie de l'énergie ». La géothéologie de l'énergie désignerait ainsi la combinaison entre une forme d'éthique protestante fondée sur le travail et l'effort et le développement des lois de la thermodynamique. La Grande-Bretagne victorienne visait déjà à définir le travail comme un pilier central de la vie politique et sociale. La science de la thermodynamique va fournir les outils, indicateurs et justifications scientifiques pour concrétiser ce projet². La science, alliée à la religion et à la politique auraient ainsi permis de justifier de la centralité du travail, mais aussi de la nécessité de son optimisation. Cette idée de maximiser la productivité du travail humain sera ensuite largement mise en œuvre dans les colonies à la fin du XIXe siècle. Depuis la Renaissance, il semble donc que centralité du travail et impact sur l'environnement soient allés de pair. Pour le dire autrement, le développement du capitalisme s'est fondé sur le culte du travail et sur l'idée que la nature – et les peuples autochtones – ne sont que de vulgaires facteurs de production.

1. New Daggett, C., *The birth of energy. Fossil fuel, thermodynamics, and the politics of work*, 2019.

2. Voir la recension d'Antoine Missemmer, « Cara N. Daggett, *The Birth of Energy. Fossil Fuels, Thermodynamics, and the Politics of Work* », *Æconomia*, 2021. [En ligne].

Bien que des objections à la centralité du travail se fassent entendre dans le monde occidental depuis la fin du XIXe siècle, celles-ci n'ont pas toujours eu de visée environnementale forte – à l'exception peut-être de William Morris. Il faudra attendre Jean-Marie Vincent, André Gorz et Ivan Illich pour lire des réflexions liant place du travail au sein de nos sociétés et respect de l'environnement. Notons également que dans de nombreux cas, la critique du travail a coïncidé avec une croyance dans la technique et dans le fait que des machines, robots ou automates finiraient par remplacer les humains dans la plupart des métiers et offriraient plus de temps libre aux travailleurs. Un argument que l'on retrouve pour partie chez Gorz (à propos des potentialités du numérique) ou Murray Bookchin (cf. encadré page 65), et qui était en creux chez Lafargue ou Debord. Tous ont entrevu une possible émancipation dans le cadre d'une société automatisée. L'internationale situationniste, autodissoute avant le premier choc pétrolier, parlait par exemple de « retrouver la nature comme un *adversaire valable* »¹ ou du « *rôle positif de l'industrie* »². Dans le même temps, Debord nourrissait aussi une préoccupation pour l'extension de la pollution et « *la dégradation rapide des conditions mêmes de la survie, au sens le plus général et le plus trivial du terme.* »³ Cette confiance dans la technique comme élément salvateur se retrouve de façon caricaturale chez Aaron Bastani, auteur de *Fully Automated Luxury Communism*, un essai dans lequel le progrès technologique, l'intelligence artificielle et les énergies renouvelables nous conduisent à un communisme de luxe automatisé dans lequel la rareté a disparu.

L'apparition de l'intelligence artificielle ces dernières années a relancé cette idée de la fin du travail par la technologie. Nous pensons au contraire que la multiplication de machines, terminaux, nécessitant

toujours plus d'énergie pour fonctionner et de métaux pour être produits ne conduit qu'à un accroissement de l'empreinte humaine sur la planète et que cette meilleure productivité apparente des machines se traduit la plupart du temps en effets rebond⁴. Les gains de temps ou d'énergie obtenus grâce à l'automatisation ne servent jamais à réduire le temps de travail ou la production, mais toujours à produire plus et plus vite dans le but de réaliser davantage de profits. Cette centralité affichée de la valeur travail combinée au productivisme a également fait des ravages dans le monde soviétique durant le XXe siècle, au sein de ce que d'aucuns ont pu nommer un capitalisme d'État.

Maja Hoffman, chercheuse à l'université de Vienne en Autriche, détermine quatre facteurs qui peuvent expliquer en quoi le travail serait une cause de la crise environnementale. Le premier est lié à l'échelle de l'économie. Plus la quantité de travail réalisé est importante, plus de ressources et d'énergie sont consommées et plus de déchets sont générés. Le deuxième facteur par lequel le travail peut nuire à l'environnement est à trouver dans l'utilisation du temps hors travail. Plus le temps devient rare du fait des longs horaires de travail, plus les comportements de consommations semblent nuisibles à l'environnement (voyages en avion, plats préparés, usage de mobilité carbonée...) Hoffman considère cet usage du temps industriel, abstrait et standardisé, comme incompatible avec les rythmes et les cycles de la nature. Troisième facteur de nuisance environnementale par le travail : les revenus. Plus de travail engendre généralement plus de revenus et plus de consommations dans un cycle « travail-dépenses » infini. Le dernier facteur soulevé par Hoffman est en lien avec les infrastructures liées au travail. De nombreuses infrastructures sont maintenues ou construites dans le seul but

1. « Domination de la nature, idéologies et classes », *Internationale situationniste*, Numéro 8, Janvier 1963.

2. « Sur nos moyens et nos perspectives », *Internationale situationniste*, Numéro 2, Décembre 1958.

3. Debord, G., *La planète malade*, 1971. (texte publié en 2004, dix ans après la mort de Debord)

4. Flipo, F., *L'impératif de la sobriété numérique. L'enjeu des modes de vie*, 2020.

de maintenir le travail abstrait (autoroutes, aéroports...) et la production ou l'échange de toujours plus de marchandises.

Dès lors, la « décentralisation » du travail pourrait-elle permettre de s'orienter vers une moindre destruction de la nature ? C'est ce que soutiennent Hoffman et Frayne¹ qui soulèvent plusieurs raisons pour lesquelles les théories post-travail (ou la critique catégorielle du travail) peuvent être utiles pour penser la sortie de la crise écologique. Selon les deux chercheurs, les théories post-travail (i) permettent de détourner l'attention portée aux approches superficielles et orientées vers le statu quo, comme les emplois verts ou la consommation individuelle ; (ii) politisent le travail et ouvrent un espace de discussion sur le sens et les finalités du travail ; (iii) remettent en question le marché du travail en tant que mécanisme antidémocratique d'allocation de la main-d'œuvre marchandisée et en tant que mécanisme inapproprié pour prendre en compte les besoins écologiques et sociaux ; (iv) remettent en question le productivisme et la glorification du « dur labeur » en promouvant une oisiveté écologique susceptible de procurer plus de bien-être.

Décroissance et critique de la valeur

L'idée que la centralité du travail devrait également être remise en cause pour des raisons environnementales se trouve en creux dans deux théories critiques récentes : la décroissance et la critique de la valeur. En 2005, Serge Latouche publiait *L'invention de l'économie*, un livre dans lequel il défend la thèse que l'économie – sous sa forme moderne, capitaliste – est une construction sociale et historique. Latouche, connu du grand public pour ses travaux

sur le développement et la décroissance, a aussi une casquette de philosophe et d'épistémologue². Il explique dans son ouvrage de 2005 que l'économie, depuis l'avènement de la bourgeoisie au tournant des XVIIe et XVIIIe siècles, est devenue une sorte de religion – ou du moins un imaginaire qui domine tous les autres et auquel on se rapporte en dernier ressort pour traiter la plupart des problèmes auxquels nos sociétés sont confrontées. Une thèse qui semble assez proche de celle développée par le courant de la critique de la valeur.

Latouche et Jappe vont éditer un ouvrage en 2015, intitulé *Pour en finir avec l'économie – Décroissance et critique de la valeur* sous l'impulsion de Clément Homs. Ce livre, basé sur des interventions des deux auteurs lors de conférences, permet de saisir les points de convergence et de divergence (notamment sur la question de la monnaie ou du rapport à la modernité) entre les deux courants de pensée. Latouche y appelle notamment à sortir de l'économie de la même manière que nous sommes sortis de la religion comme imaginaire dominant au XVIIIe siècle. Jappe rappelle de son côté que l'économie – comme le travail – sont apparus au monde à une certaine époque historique et peuvent également disparaître dans le futur. Beaucoup de sociétés passées ont vécu différemment, il n'y a donc rien d'impossible à fonder des sociétés sur d'autres bases que celles du travail, de la valeur pour la valeur, ou de l'économie. Jappe va plus loin en affirmant que l'économie n'est plus simplement un imaginaire, mais que dans une société où règne le fétichisme de la marchandise, elle est finalement devenue une réalité. Pour Jappe, le culte du travail doit être abandonné. Il ne s'agit pas de faire travailler des machines à notre place, mais de s'assurer que chaque activité soit liée à un but

1. Hoffmann, M., & Frayne, D., « Ecological postwork theory ». In Overdevest C. (Ed.), *Elgar Encyclopedia of Environmental Sociology*. Edward Elgar Publishing, 2023.

2. Il a d'ailleurs intitulé sa seconde thèse (après une première sur l'économie mondiale) « Essai sur l'épistémologie de l'économie politique ».

positif ; c'est-à-dire différent de la seule production de biens ou services pour en retirer un profit sous forme monétaire.

Les deux auteurs se retrouvent également pour lier centralité du travail et de l'économie (sous leur forme capitaliste) et destruction de l'environnement. Si Latouche voit les atteintes à l'environnement comme un signe de la domination de la société de croissance et de l'économicisation du monde, Jappe associe ce phénomène à la « *valorisation de la valeur à travers le travail* » et à son accumulation illimitée sous forme d'argent et de capital. Jappe explique que c'est « *la société basée sur la valeur marchande en tant que structure presque totale, ou pour mieux dire totalisante qui a rendu si attractif l'agir humain envers la nature.* »¹

La critique de la centralité du travail ayant été formulée, la question des pistes de solutions arrive assez rapidement. Si la *Wertkritik* considère qu'il faudrait délier d'une manière ou d'une autre le travail de l'acquisition de revenus, ses partisans ne promeuvent pas pour autant le revenu de base universel, qui ne constitue à leurs yeux qu'une fausse solution, dans le sens où elle ne s'attaque ni à la croissance du capitalisme, ni à la destruction de l'environnement, ni à la nature insipide de la société de consommation. Du côté de la décroissance, la défense d'un revenu universel a pu être évoqué, mais n'a jamais été l'élément central du mouvement. Notons cependant la proposition de dotation inconditionnelle d'autonomie² formulée par des objecteurs de croissance, dont Vincent Liegey, qui proposait une dotation qui serait versée pour partie en monnaie nationale, pour partie en monnaie locale et pour partie en un droit de tirage gratuit pour un certain nombre de services de base (eau, énergie, transport...).

Il s'agirait donc de refonder nos sociétés sur autre chose que le travail. Les sociétés primitives étaient centrées sur le sacré et la magie. Les sociétés antiques et d'ancien régime plaçaient le droit du sang, la naissance, l'héritage ou la religion au centre de leurs coutumes jusqu'à ce que le travail prenne le dessus avec l'avènement de la bourgeoisie. Il ne s'agit pas de prôner le retour à une centralité de la religion, bien que certaines formes de croyances et de rapport au monde puissent être tout à fait compatibles avec le respect de la nature, par exemple chez les animistes ou dans les croyances de certaines sociétés primitives. Il ne s'agit donc pas non plus de revenir à un passé mythifié dans lequel les humains vivaient en harmonie avec la nature, mais plutôt d'imaginer d'autres normes et valeurs qui restent à déterminer collectivement.

Une manière de décentraliser le travail – en tant que vecteur de la valeur qui s'autovalorise – serait de s'orienter vers une démarchandisation de tout ce qui peut l'être afin de réduire l'espace occupé par la valorisation marchande du monde : en étendant le périmètre des services publics, en instaurant de la gratuité pour un plus large éventail de services collectifs³, en favorisant les formes de coopération non marchandes telles que les associations, mutuelles, voire les coopératives (qui à défaut d'être non marchandes sont le plus souvent sans recherche de profit).

Si la seule réduction du temps de travail ne semble pas suffisante – bien qu'elle puisse être utile – pour nous conduire vers des sociétés durables, elle peut être un pas vers la réduction de l'emprise du travail sur les vies des individus et un moyen de leur redonner de l'autonomie, notamment du temps consacré à des activités collectives ou à s'impliquer dans la vie politique. Gorz, un des précurseurs

1. Latouche, S., Jappe, A., *Pour en finir avec l'économie. Décroissance et critique de la valeur*, 2015, p.136.

2. Liegey, V., Madelaine, S., Ondet, C., Veillot, A-I., *Un projet de décroissance. Pour une dotation inconditionnelle d'autonomie (DIA)*, 2015.

3. Voir *Gresea Échos* N°102, « La gratuité : révolutionnaire ? », juin 2020

de la décroissance et dont les écrits des dernières années s'orientaient de plus en plus vers la critique de la valeur, prônait une réduction du temps de travail qui rimerait avec autonomie.

Partant du constat qu'une partie des activités nécessaires à la reproduction de la société ne pourrait être complètement abandonnées, il distinguait un travail hétéronome (dont les règles sont fixées de l'extérieur) et un travail autonome qui dépendrait des envies et désirs de chacun. Le premier, qui correspond au travail salarié sous sa forme vécue par l'essentiel des travailleurs, devrait être réduit au maximum tandis que le second, porteur d'émancipation et d'épanouissement devrait voir sa place s'étendre.

Il ne faut cependant pas se leurrer, la centralité du travail – peu importe notre avis sur la question – risque de se maintenir à court et moyen terme et les tentatives individuelles de s'en soustraire, si nombreuses soient-elles, ne semblent pas mener à un changement structurel de l'économie. Même dans le scénario décrit par Gorz, une part de travail hétéronome – dont le sens et les modalités devraient être définis collectivement – persiste.

Une proposition intéressante en ce qui concerne la définition collective de la production avec une visée environnementale peut être trouvée dans les travaux d'Alexis Cukier qui propose de démocratiser le travail¹. Tant Cukier que les critiques de la valeur pointent le travail mort (enfermé dans du capital) et le travail abstrait (qui ne sert à produire que des marchandises qui serviront à produire d'autres marchandises) comme des éléments à dépasser. Si la critique de la valeur compte opérer ce dépassement en se libérant du travail, Cukier propose au contraire de remettre le travail au centre des débats.

Le sociologue propose de s'appuyer sur les lieux de travail pour instaurer une démocratie qui permettrait de redéfinir le sens et l'objet de la production à partir de l'expérience des travailleurs eux-mêmes et ainsi de lier les impératifs sociaux et environnementaux. Il semble logique que les travailleurs participent à la construction et à la définition du contenu de la production. Pour Cukier, le lieu de la délibération démocratique se trouverait donc sur les sites de production. Quelques rares exemples sont mis en avant pour illustrer cette possibilité, comme ce fut le cas autour de la raffinerie de Total à Grandpuits ou lors des luttes pour la reprise de l'usine d'équipements automobiles GKN en Italie². Si l'idée semble séduisante, les exemples de ce type se comptent sur les doigts de la main et les conditions de sa mise en œuvre semblent également difficiles à réunir. Pour Cukier, c'est donc à partir des collectifs de travail qu'il faudrait redéfinir ce que devrait être une production socialement et environnementalement soutenable.

Les tenants de la critique de la valeur, comme les situationnistes dans les années 1960 et 1970 ou Gorz dans les années 1980, considèrent pour leur part que l'ouvrier n'est plus le sujet révolutionnaire par excellence. Bookchin, théoricien de l'écologie sociale et du municipalisme libertaire, interrogé sur le contrôle de la production par les travailleurs montrait aussi une certaine réticence à l'idée de donner tout le pouvoir de définir la production aux travailleurs, préférant donner la primauté à des assemblées populaires (voir encadré ci-après).

Nous n'épuiserons pas ici le sujet du lieu de décision de la production – dans ou hors des usines – et nous nous contenterons simplement d'exposer des points de vue qui ont leur logique propre et conduisent à des cheminements politiques différents. La question demeure cependant cruciale

1. Cukier, A., *Le travail démocratique*, PUF, 2018.

2. Cukier, A., « Usines récupérées et autogestion écologique. Vers une alternative au capitalisme vert ? », *Contretemps*, 2024. [En ligne].

Entretien avec Murray Bookchin, réalisé par Janet Biehl (1996)

Oui, la grande majorité des gens sont obligés de travailler pour gagner leur vie, et une large proportion d'entre eux sont des travailleurs productifs. Mais énormément de travailleurs sont improductifs. Ils opèrent complètement à l'intérieur du cadre et des circonstances créés par le système capitaliste, comme de manipuler des factures, des contrats, des notes de crédit, des polices d'assurance, etc. Neuf travailleurs sur dix n'auraient pas de travail dans une société rationnelle – où il n'y aurait nul besoin d'assurance ni d'aucune autre transaction commerciale.

Dans une société municipaliste libertaire, l'assemblée déciderait des politiques de l'économie tout entière. Les travailleurs se débarrasseraient de leur identité et de leurs intérêts professionnels uniques, du moins dans le champ politique, et se percevraient d'abord et avant tout comme citoyens de leur communauté. La municipalité, par son assemblée de citoyens, exercerait le contrôle et prendrait les grandes décisions concernant ses usines, et élaborerait les politiques qu'elles doivent suivre, toujours d'un point de vue civique plutôt que de celui d'un métier.

L'hypothèse des gens qui veulent inclure le contrôle par les travailleurs dans le municipalisme libertaire, c'est que lorsque nous aurons démocratisé la société tout entière par l'assemblée populaire, nous voudrions aussi démocratiser le lieu de travail et le remettre aux travailleurs pour qu'ils le contrôlent, mais que cela voudrait-il dire ? Et bien, à moins que les travailleurs dans une entreprise ne commencent réellement à se percevoir d'abord et avant tout comme des citoyens plutôt que comme des travailleurs, alors on ouvre la porte à la très forte probabilité qu'ils exigeront de détenir l'autorité sur leurs lieux de travail aux dépens de l'assemblée populaire. Dans la mesure où vous retirez du pouvoir à l'assemblée populaire pour le donner au lieu de travail, dans la même mesure vous ouvrez des brèches dans l'unité de l'assemblée populaire et augmentez la possibilité que le lieu de travail lui-même devienne un élément subversif par rapport à l'assemblée populaire. Je m'explique. Plus le lieu de travail a de pouvoir, moins en a l'assemblée populaire - et moins le lieu de travail n'a de pouvoir, plus en a l'assemblée populaire. Si le contrôle par les travailleurs devient une partie essentielle de notre programme, nous aurons diminué le pouvoir de l'assemblée populaire et nous aurons ainsi ouvert la porte à la possibilité que le lieu de travail augmente son pouvoir aux dépens de l'assemblée populaire.

Comme je l'ai dit, la simple prise de possession d'une usine et sa gestion par les travailleurs ne font pas disparaître la possibilité qu'ils développeront - en fait, qu'ils accroîtront - un sens toujours présent d'intérêts particuliers de l'entreprise. Le contrôle par les travailleurs peut facilement avoir pour résultat que les travailleurs se particularisent, quel que soit leur travail. En 1936, dans la Barcelone anarcho-syndicaliste, les travailleurs qui avaient pris le contrôle, disons, d'une usine de textile se sont souvent opposés à leurs propres camarades de la même industrie qui avaient pris possession d'un atelier similaire. C'est-à-dire que ces travailleurs devenaient souvent des capitalistes collectifs, comme le fait remarquer Gaston Leval dans son ouvrage sur la collectivisation espagnole dans les villes (*Gaston Leval, Espagne libertaire (1936-1939) l'œuvre constructive de la Révolution*, Paris, Éditions du Cercle, 1971.), et ils sont entrés en concurrence les uns avec les autres pour l'accès aux matières premières et aux marchés.

Tout cela est arrivé même si les travailleurs étaient des anarcho-syndicalistes travaillant dans la même industrie, sous le même drapeau noir et rouge, et qu'ils adhéraient au même syndicat. Résultat : le syndicat a dû réglementer les industries pour empêcher ces pratiques du capitalisme collectif. L'ironie, c'est que la bureaucratie du syndicat a pris le contrôle des usines et a dû diminuer le contrôle par les travailleurs afin de maintenir une sorte d'approche coopérative.

Si on permet aux usines de formuler les politiques qui guident leur comportement sans égard à la communauté dans son ensemble, alors de telles usines pourraient bien suivre des chemins qui non seulement divergent de ceux que suit le reste de la communauté, mais encore qui entrent en conflit avec ceux-ci. [...]

On peut espérer que la plupart des métiers seront un jour automatisés - surtout les tâches les plus dures et les plus routinières. Et soit dit en passant, ce n'est pas là une idée complètement utopique. Un jour, je crois que tant de travail sera effectué par des machines, que la question du contrôle par les travailleurs n'aura plus d'importance et que ce problème deviendra insignifiant. Sur ce point, je suis en opposition absolue avec les soi-disant primitivistes, comme la mafia de *Fifth Estate*, qui rejettent tout développement de la technologie à n'importe quelle condition.

pour tenter de définir la forme que devraient prendre les revendications faisant le lien entre le travail et l'environnement.

Pour une société du temps libre et de l'autonomie

Afin de nous rapprocher de la conclusion de cette étude, nous pouvons tenter de formuler quelques pistes de revendication que les mouvements sociaux pourraient porter – ou au moins réfléchir – en ce qui concerne le temps de travail et plus généralement la place du travail.

Les revendications autour de la RTT ne doivent pas abandonner l'idée de mieux répartir capital et travail, mais devraient aussi avoir pour objectif de réduire l'empreinte environnementale de nos activités. En ce sens, les revendications en termes de pouvoir d'achat ou d'emploi (qui aboutissent *in fine* à accroître la consommation des individus et/ou la production des entreprises) devraient peut-être laisser place à une RTT avec maintien du salaire brut (ou socialisé) et ouverture de droits sous forme d'accès élargi à des services collectifs ou publics par exemple. La RTT doit aussi se penser comme le moyen d'offrir plus d'autonomie aux travailleurs. Par extension, la question de l'utilisation de ce temps libéré sera également cruciale pour ne pas que le temps de non-travail se transforme automatiquement en un temps de consommation débridée, mais participe aussi au développement d'une vie politique, culturelle, associative beaucoup plus riche et fondée sur la délibération collective.

La fin de la centralité du travail – même si on peut douter qu'elle disparaisse dans un futur proche – devrait au moins être pensée comme un horizon à atteindre, à la fois dans un objectif d'autonomie, mais aussi pour enrayer la logique d'accumulation infinie à laquelle notre système économique

est soumis. Ici, les critiques dites « phénoménologiques », qui se rapportent à l'expérience de travail vécue (bullshit jobs, stress, burnout, perte de sens, relation hiérarchique invivable, pression aux objectifs...) seront probablement importantes pour entamer un début de réflexion en ce qui concerne une bifurcation vers des sociétés moins centrées sur le travail.

Deux versions peuvent être entrevues. Une première, moins radicale, consisterait à dire que, plutôt que d'« en finir avec le travail », il faudrait surtout le décentrer ou réduire sa place au minimum comme le préconisait Gorz en distinguant la sphère hétéronome (celle du travail « incompressible » et déterminé de l'extérieur) de la sphère autonome (dans laquelle les activités seraient choisies et viseraient l'épanouissement du plus grand nombre) .

Dans une version plus radicale, notamment portée par le courant de la critique de la valeur, il semble illusoire de vouloir sortir du capitalisme sans sortir aussi du travail mort et abstrait. Il convient de rappeler que le travail n'a pas toujours été au centre des sociétés humaines et que sa centralité est une construction sociale. Les humains n'ont pas toujours autant travaillé qu'aujourd'hui et rien ne justifie que nous devions consacrer encore plus de temps à la tâche, surtout si cela revient à dégrader notre environnement par l'utilisation de toujours plus de ressources.

De ce point de vue, il n'y a donc aucune raison pour qu'une construction sociale vieille de quelques siècles ne puisse pas être défaire et remplacée par une ou d'autres valeurs centrales. Lesquelles ? La convivialité, la solidarité, la citoyenneté, le respect du vivant, l'autonomie... En fait, les alternatives abondent et pourraient tout à fait différer selon les lieux et les cultures, le tout étant qu'elles soient choisies démocratiquement et avec pour but la durabilité de nos sociétés et la réduction des inégalités

dans des proportions tolérables. La production infinie de marchandises (et l'extraction infinie de ressources qui en est le corollaire) doit prendre fin et le travail (abstrait, salarié, capitaliste, qui n'a pour but que de valoriser de la valeur) perçu comme moyen d'accumulation avec.

Plus largement, c'est la décision collective sur ce que nous voulons produire, comment et dans quel but qui devrait être entamée au plus vite. Des activités polluantes devront nécessairement se réduire et le maintien de l'emploi pour l'emploi ne peut plus primer sur l'environnement. On ne pourra pas produire des plastiques de manière croissante dans les prochaines décennies ni continuer à construire ou développer des aéroports pour importer toujours plus de marchandises. On ne peut plus se permettre de fabriquer autant de vêtements qu'actuellement, pour remplir nos décharges de produits de la fast fashion et maintenir des chaînes de production au sein desquelles les travailleurs dans la production sont exploités dans des conditions lamentables.

L'idée de résoudre par « plus de travail » une crise dont l'une des causes est l'excès de production et de consommation semble illusoire, voire dangereuse. Il faut aussi garder à l'esprit que de nombreux progrès sociaux observés au XIXe et au XXe siècle sont passés par des luttes autour du travail, de ses conditions d'exercice ou de la répartition de ses fruits. Le défi est de taille. Comme l'explique Hemmens, « les approches anticapitalistes traditionnelles ne possèdent pas le langage nécessaire pour théoriser et s'exprimer sans cette catégorie [de travail]. Notre incapacité à employer de manière précise la catégorie du travail lorsqu'il s'agit d'imaginer un autre mode de vie constitue probablement le plus grand obstacle au développement d'une mise en question plus pertinente du capitalisme, en théorie et en pratique. »¹ Finalement, peut-être

s'agirait-il non pas, comme l'écrivait Marx, « de rendre le travail libre, mais de le supprimer. »²

1. Hemmens, A., 2019, *Ne travaillez-jamais*, op.cit, pp.304-305.

2. « aufheben », c'est-à-dire « l'abolir en le dépassant ». Marx, K. *L'idéologie allemande*, Paris, Éditions sociales, 1968, p.232.



CONTRATS

GASTON

Photo : Gaston, station Janson, Charleroi, Jmh2o, CC BY-SA 4.0, via Wikimedia Commons